

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue. | | |





PHÈDRE ACCUSANT HIPPOLYTE DEVANT THÉSÉE

D'APRÈS PIERRE GUÉRIN.

Morsqu'on a lu l'*Esther* et l'*Athalie* de Racine, surtout la première de ces tragédies, où il semble avoir épanché le plus beau et le plus pur de son cœur, on se prend à regretter qu'il ait presque toujours cherché ses inspirations dans les légendes ténébreuses et corrompues du paganisme. Comment se fait-il que ni l'héroïsme d'une Jeanne d'Arc, ni le cœur maternel d'une Blanche de Castille, ni la vaillance d'un Godefroy de Bouillon ou d'un Lusignan n'aient tenté ce génie si bien fait cependant pour les comprendre et les traduire ? Comment se fait-il qu'il ait laissé à un Voltaire la gloire de nous montrer le premier une scène où l'amour paternel et chrétien fait verser des larmes ?

Pourtant n'accusons pas trop le poète, il fut lui-même la victime des errements du siècle où il vécut, de l'engouement ridicule que la Renaissance avait fait naître pour tout ce qui était païen ; sans doute aussi les doctrines retrécies de Port-Royal contre lesquelles Racine se débattit toute sa vie, contribuèrent à l'éloigner des sujets chrétiens. Blâmons encore cet ami dévoué, mais inconséquent, qui chercha même à le détourner du projet d'écrire les deux admirables chefs-d'œuvre auxquels il doit sa gloire la plus pure.

Pierre Guérin, le peintre dont nous reproduisons le tableau aujourd'hui, s'est inspiré d'une des tragédies païennes de Racine :

Phèdre. Pour atténuer, sans doute, l'horreur du crime sur lequel roule l'intrigue de son drame, le poète en met la faute sur le compte de la fatalité, montre que le paganisme avait inventé pour couvrir ses turpitudes. Phèdre, toujours sous l'empire de cette fatalité, mais excitée aussi par la terrible *Ænone*, a perfidement accusé Hippolyte auprès de son père. Thésée après avoir déposé ses armes s'est assis sur son trône. Il regarde son fils avec colère. L'artiste a choisi le moment où Hippolyte debout, les yeux baissés, le bras gauche étendu, repousse l'accusation calomnieuse de sa belle-mère et fait à son père cette noble réponse :

D'un mensonge si noir justement irrité,
 Je devrais faire ici parler la vérité,
 Seigneur ; mais je supprime un secret qui vous touche.
 Approuvez le respect qui me ferme la bouche.

Le peintre n'ayant pas comme le poète l'avantage de pouvoir exprimer successivement les passions et les sentiments, a dû mettre en présence l'accusé et l'accusatrice. Racine, pour éviter la difficulté d'un semblable rapprochement, a représenté les deux actions dans des scènes successives.

Phèdre, assise à côté de son époux, tient d'une main l'épée qu'elle vient d'arracher à Hippolyte et dont elle appuie sa calomnie. Elle écoute d'un air sombre les paroles de ce dernier. Derrière elle, *Ænone* lui dit de persister dans son accusation. A demi tournée de son côté, Phèdre prête l'oreille aux conseils de celle à qui, dans son désespoir, elle dira bientôt :

Je ne t'écoute plus. Va-t'en, monstre exécrable ;
 Va, laisse-moi le soin de mon sort déplorable.
 Puisse le juste ciel dignement te payer !
 Et puisse ton supplice à jamais effrayer
 Tous ceux qui, comme toi, par de lâches adresses,
 Des princes malheureux nourrissent les faiblesses,
 Les poussent au penchant où leur cœur est enclin,
 Et leur osent du crime aplanir le chemin !
 Détestables flatteurs, présent le plus funeste
 Que puisse faire aux rois la colère céleste !

Lorsque parut ce tableau, en 1802, ce fut un véritable enthousiasme. Le public se pressait compact pour l'admirer. A chaque instant, la mémoire du spectateur venait compléter l'action du peintre : on entendait murmurer dans la foule les imprécations de Thésée ou les vers d'Hippolyte.

Toutefois, la critique ne fut pas muette : les uns trouvèrent que Phèdre manquait de grâce et de beauté ; d'autres, que le fils de l'Amazone, chasseur intrépide habitué aux exercices violents, que Phèdre disait "*un peu fier et même un peu farouche,*" paraissait efféminé et n'offrait pas l'apparence de force qui lui convenait.

*
*
*

Pierre Guérin naquit la première année du règne de l'infortuné Louis XVI. Contrairement à ce qui se passe d'ordinaire, ce furent ses parents qui le poussèrent malgré lui dans la carrière des arts. Il montrait si peu de goût pour le dessin et était si paresseux, que son premier maître, Brenet, refusa de lui continuer ses leçons. Son père, déterminé d'en faire un artiste, le fit entrer chez Regnault, alors professeur à l'Académie de peinture.

En ce moment une révolution se produisait dans les arts comme dans la politique. La société française, fatiguée de ne voir en peinture que sa propre image reproduite par les Boucher, les Vanloo, les Natoire et autres maniéristes forcenés de cette école, aspirait à un art plus sérieux et s'était tournée vers l'antiquité classique. Elle subissait d'ailleurs l'influence de l'enthousiasme passionné des Guasco et des Winckelmann pour les peintures, les marbres, les bronzes et les vases grecs trouvés à Herculanum et à Pompéi, et avec eux ne rêvait que scènes grecques et romaines.

Ajoutons à cela les belles tragédies de Corneille et de Racine représentées tous les soirs sur les théâtres de la République, et cela par des artistes tels que Talma, Saint-Prix, Damas, Mademoiselle Duchesnois et Madame Suin, et nous comprendrons qu'il était impossible que la peinture ne suivît pas le même courant. Aussi Regnault, David et les autres maîtres qui tenaient école dans ce temps, travaillaient et enseignaient tous sous l'empire de ces mêmes idées.

Pierre Guérin était un homme supérieur, pouvant briller en peinture comme il eût brillé dans toute autre branche des connaissances humaines. Il n'avait ni l'élan, ni la verve, ni la spontanéité d'un véritable peintre, d'un artiste par vocation ; il y suppléait par la méditation, par le savoir, par l'excellence d'un goût épuré de longue main. Trouvant au théâtre, où il avait ses entrées libres, des sujets de tableaux tout faits, il y puisa largement. Il y trouva en même temps un écueil qu'il ne sut pas éviter : la nuance qui existe entre l'interprétation d'un même sujet par l'art dramatique et par la peinture lui échappa ; de là cette manière tendue, cet apprêt, cette solennité trop théâtrale des mouvements et des attitudes que l'on remarque dans tous ses ouvrages.

La peinture est une poésie muette qui a d'autres lois et d'autres moyens que le théâtre. Ici le spectateur, échauffé et entraîné par le feu de la déclamation, pardonne facilement à l'acteur des gestes violents, des mouvements ressentis et même un peu exagérés, il ne les

remarque même pas. Devant un tableau, au contraire, il conserve tout son sang-froid et ne veut voir rien d'outré, rien de factice.

Notre peintre terminait ses études artistiques au moment où la tempête révolutionnaire emportait avec elle l'ancienne Académie de peinture. Lorsque trois ans plus tard les concours furent repris, il y participa et sortit victorieux ; mais les pensions de Rome n'étaient pas encore rétablies, et il ne put jouir des avantages que conférait le grand prix. Il ne s'en imposa pas moins volontairement, à Paris, les travaux que l'on eût exigés de lui s'il eût joui de sa pension à Rome, et il peignit, en 1797, son *Marcus Sextus*, qui devait emprunter aux circonstances une célébrité tout à fait inattendue.

David avait peint son *Bélisaire demandant l'aumône* ; Gérard, un autre tableau sur la vie légendaire du même personnage. Guérin eut la pensée de représenter le retour du pauvre proscrit aveugle dans sa famille. Lorsque le tableau fut terminé, un de ses amis lui conseilla d'ouvrir les yeux du personnage principal et de lui donner le nom d'un Romain échappé aux proscriptions de Sylla et retrouvant à son arrivée sa femme morte et sa fille au désespoir. Guérin adopta cette idée, et choisit le nom de Marcus Sextus, nom imaginaire, puisqu'on ne connaît pas de Romain qui l'ait porté.

Ce tableau fut exposé au salon de l'an VIII le 13 août (1799), juste au moment où les exilés royalistes rentraient dans leur patrie. Que ce fût une coïncidence involontaire ou que ce fût prémédité, ceux-ci virent dans cette œuvre, d'ailleurs très remarquable, d'un ordre élevé et d'un effet puissant, une allusion à leur propre retour, et improvisèrent au jeune peintre un succès dont aucun autre ne peut donner l'idée : " Non seulement, dit M. Delécluze, le tableau fut constamment environné d'une foule immense pendant les trois mois d'exposition, mais le peintre fut l'objet d'une suite d'ovations et de triomphes qui faillirent ruiner le peu de santé qu'il avait. Outre les invitations qui lui furent faites par l'ancienne aristocratie, par les banquiers, par les personnes à la mode, et même par les fonctionnaires de l'État, tous les théâtres lui offrirent ses entrées gratuites, et Guérin ne paraissait jamais dans un de ces lieux publics sans être couvert d'applaudissements à son entrée et dans les entr'actes. Pour être juste, il faut ajouter à la louange de cet homme plein de sens, de modestie et de talent, qu'il ne se méprit point sur la cause de ce succès extraordinaire, et qu'il ne le considéra que comme un engagement sacré qu'il avait pris avec le public, de redoubler d'efforts pour justifier la bonne opinion que l'on avait de lui." (1)

(1) *David, son école et son temps*, souvenirs par E.-J. Delécluze.

Le *Phèdre* eut un succès au moins égal à celui du *Marcus Sextus*. “ Il y eut même, d'après M. Quatremère de Quincy, enchère de vogue et surcroît d'enthousiasme.”

Lorsque les pensions de l'Académie de Rome furent rétablies, Guérin réclama ses droits, et partit pour la Ville Eternelle aux frais de l'Etat. Il n'y resta que six mois ; sa santé déjà considérablement altérée réclamant un climat plus doux, il se rendit à Naples où il séjourna près d'un an. Si ses forces ne lui permirent pas d'y travailler beaucoup, il en rapporta des souvenirs très vivaces ; car dans son tableau d'*Enée racontant à Didon les malheurs de la ville de Troie*, qu'il peignit à son retour à Paris, le magnifique golfe de Naples, son beau ciel et sa mer caressante et souriante deviennent les rives de Carthage.

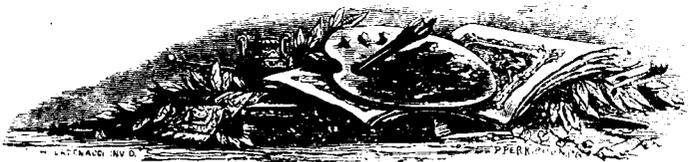
Les têtes de ce beau tableau sont devenues classiques.

Citons encore, parmi les œuvres les plus remarquables du maître, son *Andromaque et Pyrrhus*, son *Offrande à Esculape* et son *Clytemnestre*.

Nommé directeur de l'Ecole de Rome, Guérin eut la gloire de former des élèves tels que Géricault, Paul Delaroche, Eugène Delacroix, Ary Scheffer et Léon Cogniet. Pendant son séjour dans la Ville Eternelle il fut atteint d'une maladie qui faillit l'emporter. Heureusement il reprit assez de force pour revenir à Paris, mais sa santé ne se rétablit jamais complètement.

Peu après, Horace Vernet ayant été nommé pour le remplacer à l'Ecole de Rome, notre malade, en dépit de la défense de ses médecins, conçut le projet d'y retourner avec lui, et partit secrètement. Il put s'y rendre, mais ce fut tout ; il rendit le dernier soupir le 16 juillet 1833, et fut inhumé dans l'église de la Trinité-du-Mont, à côté de Claude Lorrain.

ALPHONSE LECLAIRE.





LA VIERGE-MÈRE A NAZARETH
 Dessin de V. Orsel, fait avec sa main tremblante pendant sa dernière maladie.

UN SOIR A NAZARETH

Qu'ils étaient doux ces jours que l'auguste Marie
 Passait près du berceau de son divin Enfant,
 Dans une sainte extase, immobile, attendrie,
 Et le front de paix rayonnant !
 Quel spectacle ! le Dieu de gloire, de lumière,
 Dormait sur le sein de sa mère,
 Couronné d'anges radieux !
 On eût dit, en voyant ce sublime mystère,
 Que les élus, le ciel, descendaient sur la terre,
 Ou que la terre était aux cieux !

Un soir, près de Jésus, Marie était assise ;
 C'était un soir de Mai. Le jour à son déclin
 Colorant les hauteurs d'une pourpre indécise,
 Frangeait l'horizon de carmin.
 Et l'oreille entendait, sous les vertes ramures,
 Chanter d'harmonieux murmures
 Autour du virginal séjour.
 Et la brise apportait des odeurs parfumées,
 Avec ces mille voix suaves, inconnues,
 Qui charment la fin d'un beau jour.

Et pendant que le jour devant l'ombre recule,
 Pendant que du couchant les dernières couleurs
 Pâlissent vaguement au bord du crépuscule,
 Les élus, les célestes chœurs,
 Descendent, en chantant, des sphères éternelles.
 Les cieux, sous le vent de leurs ailes,
 Frémissent sur leur vieil essieu ;
 Les mondes étonnés adorent en silence,
 Et l'on entend ce chant, dans l'étendue immense :
 " Gloire à Marie, à l'Homme-Dieu " !

Qu'elle était belle alors, la Mère immaculée !
 Sur son front virginal, quelle douce candeur !
 Dans cette âme que rien n'a ternie ou voilée,
 Oh ! quelle divine splendeur !
 Fraîche fleur que nul vent n'a fait courber encore,
 Elle a les parfums de l'aurore
 Dans son calice éblouissant !
 Et quel rayonnement sur sa douce figure !
 Son cœur plein de Jésus ressemble à l'onde pure
 Où se mire le firmament !

Au-dessus de Jésus, de la Reine des vierges,
 Des astres scintillants perçaient dans le ciel pur,
 Comme si le Très-Haut eût allumé des cierges
 Pour eux, à la voûte d'azur,
 Et Marie en son Fils absorbée, éperdue,
 Dans l'infini comme perdue,

Disait ces paroles de feu :

“ O Sauveur ! quel amour, et quel divin mystère !

“ Un Dieu petit enfant !... existe sur la terre.....

“ Et c'est mon Fils, et c'est mon Dieu !

“ Celui qui de la nuit tend les immenses voiles,

“ Qui répand, au couchant, ces feux pourpres et doux,

“ Qui sème dans les cieus d'innombrables étoiles,

“ Repose ici, sur mes genoux !

“ Il s'offre à mes baisers. O divine tendresse !

“ Le front sur mon front, il me presse

“ De ses deux petits bras vermeils.

“ Mon Seigneur, l'Infini, près de mon cœur repose ;

“ Enfant et Dieu, d'un mot il créa toute chose,

“ Et, pour hochets, fit des soleils !

“ O divin Rédempteur ! tout le monde l'ignore,

“ Et l'univers attend le Messie arrivé.

“ Peuples, réveillez-vous, et regardez l'aurore :

“ L'astre radieux est levé !

“ Voici le jour : quittez la nuit et les ténèbres.

“ Disparaissez, voiles funèbres,

“ Car l'Auteur de la vie est là.

“ O siècle, qui disais, dans cète ombre profonde :

“ Quand viendra donc Celui qui doit sauver le monde ?

“ Console-toi, car le voilà !

“ Il quitte son palais par delà tous les astres,

“ Se fait enfant, esclave, afin de mieux souffrir.

“ Un jour, pour réparer du monde les désastres,

“ Sur un gibet il doit mourir.....”

Et la Vierge contemple, en proie à l'agonie,

Son Fils chargé d'ignominie.....

Elle échappe un sanglot amer. . .

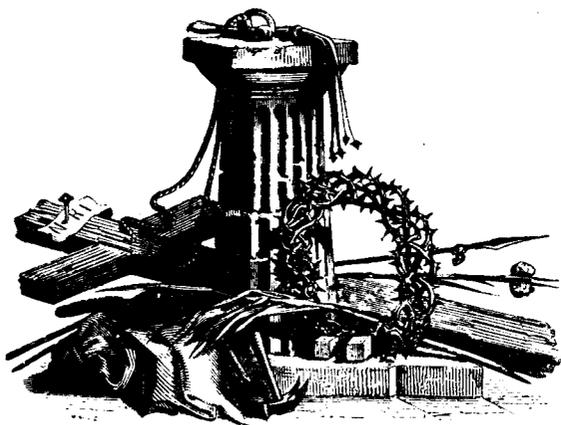
Son regard plein de pleurs alors au ciel se lève :

Elle voit une croix, elle aperçoit un glaive,

Sa douleur est comme une mer !.....

Immobile, longtemps elle versa des larmes,
En face du cruel et lugubre avenir. . .
Comme elle regardait, dans ce lointain d'alarmes,
 La passion, la croix venir,
L'Enfant-Dieu se réveille, il ouvre sa paupière,
 Et la douce vierge, sa Mère,
 Par ses deux bras se sent presser.
Cette douleur amère où son cœur se déchire,
S'évanouit soudain à son divin sourire,
 Et s'abîme dans un baiser.

EMILE PERRIN.



“ Elle voyait déjà le Calvaire à venir :
Les bourreaux, les fouets, les clous, le bois infâme ! . . .
Tout son bonheur de mère s'échappait de son âme . . . ”

LE RENONCEMENT ÉVANGÉLIQUE DANS LE CLERGÉ

AUX ORIGINES DE L'ÉGLISE

Nous avons réuni par milliers les textes anciens concernant *la vie et l'éducation des clercs depuis Jésus-Christ jusqu'à nos jours*. L'incendie a consumé tous nos manuscrits. Il nous sera peut-être donné un jour, si la charité de nos amis nous rend les livres nécessaires, de reprendre notre long travail. Mais dès maintenant nous voulons résumer quelques-unes des conclusions générales qui sont restées dans notre esprit de l'étude patiente des manuscrits de l'antiquité ecclésiastique. Ce sont ces conclusions que nous présentons aux lecteurs de la REVUE CANADIENNE.

Nous les soumettons au jugement des doctes, les priant de vouloir bien nous adresser leurs observations, afin que nous puissions profiter de leurs connaissances lorsque nous recommencerons le grand ouvrage.

Nous traiterons d'abord du renoncement évangélique dans le clergé aux divers âges de l'Église.

Le renoncement évangélique comporte des degrés et des formes multiples.

On peut renoncer seulement au mariage : tels sont en Europe, dans les temps modernes, les clercs dits *séculiers*.

On peut renoncer non seulement aux plaisirs des sens et aux joies de la famille, mais encore aux biens de la terre et à la volonté propre : tels sont ceux qui sont aujourd'hui nommés simplement les *religieux*.

Le renoncement aux biens de la fortune admet lui-même plusieurs degrés. On peut s'interdire seulement tout superflu. On peut s'obliger à ne pas user du nécessaire sans la permission d'un supérieur. On peut renoncer à toute propriété privée, à celle du nécessaire aussi bien qu'à celle du superflu, tout en gardant le droit de posséder en commun. On peut aller jusqu'à s'interdire toute propriété, privée ou commune.

Chacun de ces degrés peut lui-même prendre des degrés et des modes variés.

Le renoncement dans ses degrés et sous ses formes multiples peut être pratiqué au milieu du monde : tel on l'a vu autrefois dans un grand nombre d'*ascètes* ; tel il existe aujourd'hui dans beaucoup de vierges et de veuves chrétiennes. Il peut être pratiqué dans une communauté dont tous les membres ont voué la même obligation et la même vie : c'est l'état des *cénobites*. Il peut l'être hors de la société des hommes, soit au milieu du désert, dans une grotte, sur une montagne solitaire, soit à l'intérieur d'une cellule renfermée dans une cité, ou même au sein d'un monastère ou d'une maison privée : ceux qui professent le renoncement de cette manière portent le nom d'*anachorètes*, d'*ermîtes*, de *reclus*.

Le renoncement *universel* constitue l'état de perfection (1). En effet l'âme est si appesantie par le corps qui est corruptible et " qui tend à la corrompre " (2), elle est si gênée et embarrassée dans l'exercice du saint amour par les concupiscences et tout ce qui les nourrit ! On ne peut pas, sans doute, dans la vie présente, se dépouiller du corps et se défaire simplement des concupiscences, mais on peut renoncer aux biens de la terre, aux plaisirs des sens, à la volonté propre. Dans cet état de dépouillement ou de mort spirituelle, l'âme acquiert un saint dégagement qui la rend capable de pratiquer avec plus de ferveur et de continuité l'amour de Dieu. C'est pourquoi le chrétien qui s'oblige à vivre dans un entier renoncement aux biens et aux plaisirs du temps, s'établit dans un état parfait.

Quels ont donc été l'état et les degrés du renoncement pratiqué dans chaque siècle au sein du clergé ? Telle est la question que nous voulons élucider. Commençons par les origines mêmes de l'Eglise et de la hiérarchie sacrée.

I.—LES APOTRES.

Les Apôtres ont tous fait profession, entre les mains du Sauveur, d'un renoncement universel, perpétuel et absolu, et par conséquent ils ont été religieux dans le sens strict.

(1) D'après l'enseignement des docteurs catholiques, il y a deux états parfaits ou deux états de perfection dans l'Eglise : la *cléricature* dans son degré suprême et le renoncement dans sa forme universelle, ou l'*évêscopat* et l'état religieux. Mais tandis que le premier état de perfection est spécial et rare, le second est commun et ordinaire. Aussi ce dernier est-il appelé simplement, dans le langage vulgaire, l'état parfait ou l'état de perfection. Nous nous conformerons à cette manière de parler.

(2) Corpus quod corrumpitur aggravat animam. Sap., ix. 15.

Cette proposition étonnera peut-être quelques lecteurs. Cependant elle énonce une vérité élémentaire, contenue dans l'Évangile et proclamée par toute la tradition, par les Pères de l'Église, les docteurs de l'École, les conciles et les Souverains Pontifes.

Un jour, Notre Seigneur a invité en vain un jeune homme riche à vendre tout ce qu'il possède et à venir à sa suite (1). Saint Pierre alors s'adressant au divin Maître, lui dit : "Voilà que nous, nous avons tout abandonné pour vous suivre, quelle sera notre récompense ? *Ecce nos reliquimus omnia et secuti sumus te, quid ergo erit nobis ?*" (2). Il faut bien remarquer ces paroles : Nous avons tout quitté, tout, absolument, universellement, pour toujours, en nous enlevant jusqu'à la faculté de regarder en arrière, vers les biens de ce monde.

Jésus-Christ reconnaît bien dans les paroles de saint Pierre la protestation d'un parfait renoncement ; car il répond à la demande du chef des Apôtres, en indiquant quelle sera leur récompense et celle de tous ceux qui feront profession du même abandon. "Je vous dis en vérité que vous qui m'avez suivi, à la résurrection" quand le Fils de l'homme sera assis sur le trône de sa majesté, vous siégerez vous aussi sur douze trônes, jugeant les douze tribus d'Israël. Et quiconque laissera sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou son père, ou sa mère, ou son épouse, ou ses fils, ou ses champs, pour mon nom, recevra le centuple et possédera la vie éternelle" (3).

Toute la tradition catholique a entendu ces paroles : *Et omnis qui reliquerit domum*, du renoncement parfait des religieux. Donc il faut voir le même renoncement dans la déclaration de saint Pierre : *Ecce nos reliquimus omnia*. C'est pourquoi il faut admettre que saint Pierre et les Apôtres ont été les premiers à s'engager dans la voie du parfait renoncement.

Et en effet, Jésus-Christ invite souvent les hommes à la perfection ; il les presse de renoncer à tout pour être libres dans la recherche du royaume de Dieu ; est-il croyable que ses Apôtres aient été sourds à son appel ?

(1) Magister bone, quid boni faciam ut habeam vitam æternam... Si autem vis ad vitam ingredi, serva mandata... Omnia hæc custodivi à juventute meâ... Si vis perfectus esse, vade, vende quæ habes... Cum audisset autem adolescens verbum, abiit tristis. *ΜΑΤΗ., XIX, 16-22.*

(2) *Ibid.*, 27.

(3) *Ibid.*, 28-29.

La pratique des conseils n'est pas quelque chose d'étranger à l'Evangile, elle en est, si l'on peut ainsi parler, le cœur et la moelle. Elle n'est pas quelque chose de surérogatoire dans la religion, sans quoi la substance de la vie chrétienne pourrait exister dans son intégrité; elle est le christianisme parfait, la vie chrétienne dans sa totalité et sa plénitude. Elle n'est pas un simple ornement de l'Eglise, elle en est la vie intime et profonde. Elle n'est pas secondaire dans les désirs du Sauveur et dans ses intentions du salut du monde; elle est au contraire première, fondamentale, elle est fin de tout le reste.

En effet, l'Evangile prêche l'amour de Dieu, la recherche de Dieu, l'union à Dieu. Mais la vie religieuse est précisément le parfait amour de Dieu par le renoncement à tout ce qui n'est pas Dieu; elle est la recherche facile et fervente de Dieu par le dégagement de tout ce qui distrait, amuse et absorbe l'esprit et le cœur de l'homme; elle est l'union à Dieu sur ce lit fleuri de la croix où le nouveau Salomon consomme son céleste mariage avec l'épouse des cantiques.

L'état religieux, dit un auteur, n'est pas dans l'Eglise un simple accessoire et comme une parure de luxe dont l'épouse de Jésus-Christ peut se passer. Mais cet état est l'Eglise elle-même dans sa partie la plus excellente; c'est l'Eglise commençant en ses éléments les plus nobles ce qui s'accomplira un jour pleinement pour toute la multitude de ses enfants dans la gloire du ciel, où ils n'auront plus "qu'un cœur et qu'une âme" en la seule volonté divine, où toute la possession des biens périssables aura passé avec la figure de ce monde, où tous n'auront qu'un seul trésor dans les richesses inépuisables de la divinité. Ainsi, loin de n'être qu'un accident superflu, l'état religieux est, au contraire, "ce qu'il y a de plus substantiel et de plus achevé dans la substance de l'Eglise." (1)

Aussi c'est une grande erreur que de se représenter les religieux comme de simples instruments que Dieu a établis pour la sanctification du peuple chrétien; il faut se les représenter comme des vases d'élection que Dieu a discernés pour eux-mêmes, dont il fait des sources divines qui enrichissent de leur abondance leurs frères moins favorisés; ils sont pour l'ensemble des fidèles ce que Jésus-Christ est pour tous les élus, le commencement et la fin, le principe du salut pour les simples fidèles et la fin des œuvres de Dieu.

Or, nous le demandons, est-il vraisemblable que les Apôtres n'aient embrassé qu'une partie de l'Evangile, la moindre partie, la partie élémentaire? Ce n'est point ce qu'ont pensé les Pères de l'Eglise et les docteurs catholiques.

(1) DOM GRÉA, *De l'Eglise et de sa divine constitution*, p. 427-428.

Les Pères ont unanimement enseigné que le chef des Apôtres et tous les Apôtres ont été les premiers religieux de l'Eglise.

Au second siècle, saint Irénée, dans son *Traité contre les hérésies*, rappelle que les Apôtres avaient renoncé à toute possession pour se dévouer perpétuellement au service de l'autel et de Dieu. Ce sont surtout les disciples du Seigneur, ajoute-t-il, qui se sont séparés de leurs familles et de tout pour obéir à la voix divine (1).

Au siècle suivant, le père de l'histoire ecclésiastique, Eusèbe de Césarée, après avoir retracé d'après Philon la vie parfaite des premiers ascètes d'Alexandrie et d'Egypte, dont nous parlerons plus loin, ne doute aucunement que "dans ce tableau Philon n'ait eu en vue les premiers prédicateurs de la doctrine évangélique, ainsi que le genre de vie dont les Apôtres ont les premiers donné l'exemple" (2).

Le grand saint Basile, le patriarche des moines d'Orient, est encore plus explicite : "Les cénobites, écrit-il dans ses *Constitutions monastiques*, sont les vrais et parfaits imitateurs de la vie de notre Sauveur sur la terre. Car, de même que celui-ci, après avoir réuni le groupe de ses disciples, eut tout en commun avec ses Apôtres et se donna lui-même tout entier à eux, ainsi les religieux qui sont soumis à leur supérieur et qui gardent fidèlement les obligations de leur vie, imitent le genre de vie des Apôtres et de Notre-Seigneur" (3).

"L'ascète selon le cœur de Dieu, dit un peu plus loin le même saint docteur, doit une parfaite obéissance à son supérieur ; car le Christ a choisi ses disciples pour laisser aux hommes, comme nous l'avons déjà dit, le type et la forme de cette vie" (4).

(1) Sacerdotes autem sunt omnes Domini Apostoli, qui neque agros, neque domos hæreditant hic, sed semper altari et Deo serviunt..... Qui autem sunt, qui dereliquerunt patrem et matrem, et omnibus proximis renuntiaverunt, propter verbum Dei et testamentum ejus, nisi discipuli Domini? S. IREN., *Contra hæc.*, l. IV, c. VIII, n. 3; *Patr. græc.*, VII, 995.

(2) Ceterum quin dum ista scriberet Philo, primos illos evangelicæ doctrinæ prædicatores, et ab Apostolis primum traditam disciplinam in mente habuerit, nemini dubium esse arbitror. EUS., *Hist. eccl.*, l. II, c. XVII; *Patr. græc.*, XX, 184.

(3) Hi Servatoris institutorumque vitæ ejus, quam in carne degit, imitatores sunt sinceri. Quemadmodum enim ille, coacto discipulorum cœtu, omnia communia et seipsum communem præbuit Apostolis: ita hi quoque duci obedientes, si modo probe vitæ regulam observent, *Apostolorum* ac Domini ipsius *vivendi genus accurate imitantur*. S. BAS., *Constitut monast.*, c. XVIII, n. 2; *Patr. græc.*, XXXI, 1383.

(4) Exigitur ab eo qui secundum Deum asceta est, ut suo præfecto hanc præstet obedientiam. Christus enim elegit discipulos, ut hujus vivendi generis quamdam formam hominibus, sicuti antea a nobis dictum est, relinquere. *Ibid.*, c. XXII, n. 4, col. 1407.

Saint Jean Chrysostome, l'éloquent défenseur des moines, ne tient pas un autre langage : " Si vous connaissiez vraiment, dit-il aux ennemis de la vie monastique, ceux qui habitent les déserts et ceux qui sont mentionnés dans les saints livres, vous sauriez sans doute que les moines, et avant eux *les Apôtres*, aussi bien que les justes qui les ont précédés, *ont pratiqué avec zèle cette même philosophie* " (1).

L'illustre saint Augustin, que l'Eglise vénère comme une des principales gloires de l'état religieux uni à la cléricature, écrit que c'est à l'exemple des Apôtres, qui les premiers avaient pratiqué la vie parfaite, qu'il a été pris d'un amour passionné pour cette vie, qu'il l'a embrassée, qu'il y attire les autres de toutes ses forces (2).

Le biographe du saint, Possidius, qui avait été son disciple, raconte dans le même sens que, " quand Augustin eut été ordonné prêtre, il s'empressa de bâtir près de l'église un monastère, où il vécut avec plusieurs serviteurs de Dieu *selon le modèle et la règle des saints Apôtres* " (3).

Citons encore saint Bernard, le dernier Père de l'Eglise : " L'ordre religieux, dit le saint abbé de Clairvaux, a existé le premier dans l'Eglise, ou plutôt c'est par lui qu'a commencé l'Eglise ; *les Apôtres en ont été les premiers maîtres* " (4).

Comme nous l'avons vu en saint Basile, les patriarches de la vie religieuse, ces grands hommes qui ont écrit les règles monastiques, ces héros magnanimes qui ont institué les ordres, ont universellement et constamment vénéré dans les Apôtres les premiers religieux, les modèles de tous ceux qui font profession de la vie parfaite, les premiers auteurs de l'ordre monastique comme de l'ordre canonique.

Les docteurs de l'Ecole ont parlé comme les Pères de l'Eglise, comme les auteurs des règles et des ordres religieux.

(1) Quod si eos qui in desertis versantur, et eos qui in spiritualibus libris memorantur nosse, didicisses utique et monachos, et prius quam illi Apostolos, tum etiam justos qui Apostolos præcesserunt, summa cum diligentia hanc ipsam philosophiam exhibuisse. S. CHRYS., *Adv. oppugnat vitæ monast.*, l. III, n. 19 ; *Patr. græc.*, XLVII, 382.

(2) S. AUG., *Epist. CLVII, ad Hilar.*, n. 39 ; *Patr. lat.*, XXXIII, 692.

(3) Factus ergo presbyter, monasterium intra ecclesiam mox instituit, et cum Dei servis vivere cepit *secundum modum et regulam sub sanctis Apostolis constitutam*. POSSID., *Vita S. Aug.*, c. v ; *Patr. lat.*, XXXII, 37.

(4) Cur adhuc vivo videre ad id devenisse ordinem nostrum, ordinem scilicet qui primus fuit in Ecclesia, imo a quo cepit Ecclesia....., *cujus Apostoli institutores* ? S. BERN., *Apol. ad Guillelm.*, c. x ; *Patr. lat.*, CLXXXII, 912.

Saint Thomas enseigne en plus de dix endroits que l'état religieux a commencé dans les Apôtres.

“ C'est aux disciples de Notre-Seigneur, dit-il, que remonte l'origine de tout ordre religieux ” (1).

“ *Les Apôtres*, dit ailleurs le Docteur angélique, *furent profession de ce qui se rapporte à l'état de perfection*, quand ils quittèrent tout pour suivre Jésus-Christ ” (2). Ils s'attachèrent à lui pour toujours, d'une manière irrévocable, comme l'exige cette perfection de vie (3).

Le vénérable Bellarmin affirme de même que “ *les Apôtres ont été véritablement les premiers religieux du christianisme* : en effet, ils instituèrent la vie cénobitique, où tout était mis en commun ; de plus, c'est leur exemple qui donna naissance aux divers établissements religieux ” (4).

Le docte Suarez, après avoir démontré que Notre-Seigneur institua l'état religieux en général par la prédication des conseils évangéliques et en enseignant aux hommes le détachement parfait et le renoncement au monde, ajoute que le Sauveur forma une communauté d'hommes déterminée, la communauté même de ses Apôtres, qu'il appela à un état vraiment et proprement religieux et qu'il soumit à un mode de vie religieuse particulier (5).

Les conciles ont plusieurs fois enseigné que les Apôtres ont été les premiers religieux, les auteurs et les modèles des ordres religieux.

(1) A quibus omnis religio sumpsit originem. S. THOM., *Sum. theol.*, IIa IIæ, q. CLXXXVIII, a. 7.

(2) Apostoli autem intelliguntur vovisse pertinentia ad perfectionis statum, quando Christum, relictis omnibus, sunt secuti. *Ibid.*, q. LXXXVIII, a. 4, ad 3. Voir aussi *Opusc.* XVII, *contra retrah. homines a relig. ingressu*, c. xv.

(3) *Ibid.*, q. CLXXXVI, a. 6, ad 1.

(4) Qui (Apostoli) vere primi fuerunt monachi christiani ; nam quod vitam cenobiticam instituerint, ubi essent omnia communia, patet ex Actis Apostolorum..... ; quod denique ab Apostolorum exemplo ceperint religiones, testantur plurimi Patres. BELLARM., *De Monachis*, c. v, n. 25.

(5) Christus ergo Dominus instituit religionis statum secundum se, prædicando tria consilia, et docendo homines perfectam abnegationem et sæculi renuntiationem Adde vero insuper etiam fecisse Christum quamdam religionem in particulari, ad eandem quosdam homines congregando, eisque proprium et particularem modum vitæ religiosæ tribuendo. Declaratur : nam *Christus Apostolos vocavit ad verum ac proprium religiosum statum assumendum*. SUAREZ, *De statu perfect. et relig.*, l. III, c. II, n. 8-9.

Contentons-nous pour le moment de rappeler un concile de Meaux, au IX^e siècle, qui parle du " saint état monastique ou religieux inspiré par Dieu, *établi par les Apôtres eux-mêmes* et exercé par les Pères les plus illustres et les plus saints " (1).

On nommerait peut-être plus de vingt Papes qui ont eu le même enseignement. Citons seulement trois d'entre eux, d'époques différentes.

Au XII^e siècle, nous entendons Innocent II reproduire le même langage que les Pères : " La vie canonique, écrit-il, n'est autre que la vie apostolique : les Apôtres, en effet, après avoir renoncé à tout, *ont vécu de cette vie avec le Seigneur* et, après l'Ascension, avec la multitude des croyants ; *ils ont laissé l'exemple de cette vie* aux âges futurs " (2).

Au XVI^e siècle, la même doctrine est aussi proclamée par Pie IV.

Dans son bref *Sedis apostolicæ providentiæ*, du 18 janvier 1564, il donne aux chanoines réguliers, c'est-à-dire aux clercs religieux qui remplissent le service ordinaire dans les Eglises, la préséance sur les moines, parce qu'ils sont plus anciens, " attendu que *leur institution remonte jusqu'aux Apôtres* : c'est ce qui résulte, observe-t-il d'un grand nombre de lettres apostoliques, et de beaucoup d'autres documents et de preuves " (3).

Cette tradition doctrinale est encore attestée au XIX^e siècle par le grand Pape qui a dépassé les années de Pierre et présidé avec tant de magnanimité aux luttes de l'Eglise contre la Révolution et à la restauration universelle des institutions chrétiennes ! " Nous voyons, disait Pie IX, que les anciennes lois de l'Eglise non seulement approuvaient, mais ordonnaient que les prêtres, les diacres et les sous-diacres vécussent ensemble, mettant en commun tout ce

(1) *Sacrum monasticum ordinem a Deo inspiratum, et ab ipsis Apostolis fundatum*, seu a nominatissimis ac sanctissimis patribus excultum, etc. *Conc. Meldense*, an. 845, c. 9 ; LABBE, VII, 1821.

(2) *Vita canonicorum vita est apostolica, quoniam Apostoli, contemptis omnibus, hac vita cum Domino vixerunt, et post Ascensionem cum multitudine credentium, cujus erat anima una et cor unum, hac vita viventes, cum posteris suo exemplo tenendam reliquerunt.* INNOC. II, *Epist. DLXV, ad Conrad. Salzburg. episc.*, *Patr. lat.*, CLXXIX, 628-9.

(3) *Comperto satis ex compluribus litteris apostolicis, diversisque aliis documentis, rationibus et probationibus, quod ipsi canonici fuerunt et sunt de illis clericis a sancto Augustino, quin immo a sanctis Apostolis institutis, etc.* *Bullar. Lateran.*, p. 277.

qui leur venait du ministère des églises ; et il leur était recommandé de tendre de toutes leurs forces à reproduire *la vie apostolique, qui est la vie commune* " (1).

Une multitude de textes, dans toute l'antiquité ecclésiastique, emploient comme synonymes, les expressions de pratiquer la vie religieuse ou la vie commune et mener la vie apostolique. Or, aurait-on employé ces formules l'une pour l'autre, si l'on n'avait pas tenu pour certain que les Apôtres ont été les premiers religieux du Nouveau Testament, les ancêtres glorieux de ceux qui ont renoncé à tout pour s'attacher à Jésus-Christ seul (2) ?

Nous avons connu un vénérable prêtre qui entreprit de prouver que les contemplatifs devaient s'occuper instamment devant Dieu de la conversion des âmes : il recueillit à cet effet un grand nombre de textes où il est dit que les moines mènent *la vie apostolique*, et qu'il interprétait du zèle pour le salut du prochain. Il reconnut ensuite que mener la vie apostolique ne signifiait point dans ces passages de l'antiquité, se dévouer à la conversion du monde, mais seulement être religieux et vivre en commun comme les Apôtres.

Nous regardons donc comme indubitable que les Apôtres ont fait profession du renoncement parfait. Mais plusieurs questions se présentent.

Et d'abord en ont-ils fait profession *explicitement* ?

La profession religieuse, en effet, peut être faite de deux manières, *implicitement* ou *explicitement*. Elle est *explicite* quand elle est déclarée par les paroles expresses ; elle est *implicite* quand elle est manifestée par des actes et par la conduite, sans l'être par une formule vocale. Ainsi le religieux qui aujourd'hui atteste à la face des autels et devant l'Eglise qu'il voue la pauvreté, la chasteté et l'obéissance, fait une profession explicite ; autrefois, celui qui, après quelque séjour dans les déserts ou dans un monastère, prenait l'habit religieux et témoignait par ce signe qu'il renonçait au siècle, faisait une profession *implicite*. Pie IX a abrogé la profession implicite, en sorte qu'actuellement le droit canon prescrit à

(1) Non probatum duntaxat, sed et præceptum conspicimus ab antiquis Ecclesie legibus, ut presbyteri, diaconi, subdiaconi simul manducant et dormiant, et quidquid eis ab Ecclesia competit communiter habeant ; ac suasum ut *ad apostolicam, communem scilicet vitam*, summopere pervenire studeant. Pie IX, *Bref* du 7 mars 1866 à M. Giadui.

(2) Pie IX emploie à son tour, nous l'avons vu, ces expressions comme synonymes : *ad apostolicam, communem scilicet vitam*.

tous les religieux la profession explicite. Mais dans les temps anciens, la profession implicite a été très fréquente ; on peut même assurer qu'à certaines époques et dans certaines contrées, elle a été presque universellement en usage.

Or nous ne pensons pas que les Apôtres aient professé explicitement la perfection évangélique, mais seulement implicitement. Jésus-Christ leur a dit : " Venez, suivez-moi. " Ils se sont mis à la suite du Sauveur dans l'abondance de la lumière intérieure, voyant toute l'étendue de la perfection à laquelle les conviait le divin Maître et qu'ils embrassaient sur son appel. Ils se sont mis à la suite de Jésus-Christ, et en se mettant ainsi à sa suite, ils ont fait profession de renoncer au siècle et à toutes ses vanités. " Voilà que nous avons tout quitté, " dit saint Pierre : ils ont tout quitté en acte et par effet, universellement et perpétuellement, en s'obligeant par religion à ne pas regarder en arrière, sans toutefois professer en paroles cet absolu renoncement.

Autre question. Les Apôtres ont-ils embrassé simplement l'état de perfection par une résolution généreuse, ou l'ont-ils voué ?

Les théologiens sont unanimes à dire que l'état de perfection reçoit sa forme du vœu, en sorte que sans le vœu l'état de perfection ne saurait exister. Si donc l'on admet que les Apôtres ont véritablement embrassé l'état de perfection, il faut en conclure qu'ils l'ont voué.

En d'autres termes, Jésus-Christ a lui-même, on ne saurait en douter, institué l'état de perfection évangélique dans ses conditions essentielles. C'est donc à l'institution divine qu'il faut faire remonter la profession religieuse ou l'émission des vœux. Dès lors n'est-il pas manifeste que les Apôtres sont entrés dans l'état parfait par la porte même qu'a établie le Sauveur ?

" C'est l'enseignement de saint Augustin (1), écrit Bellarmin après saint Thomas (2), que les Apôtres s'obligèrent par vœu à la vie parfaite " (3).

(1) *Dixerunt enim potentes illi : Ecce nos dimisimus omnia, et secuti sumus te : hoc votum potentissime roverant. Sed unde hoc eis, nisi ab illo de quo hic continuo dictum est : Dans votum roventi ? Alioquin ex illis essent potentibus, quorum informatus est arcus. S. AUG., *De Civ. Dei*, l. XVII, c. IV, n. 6-7 ; *Patr. lat.*, XLI, 530.*

(2) S. THOM., *Sum. theol.*, IIa IIæ, 9. LXXXVIII, a. 4, ad 3.

(3) *Quod etiam voto ad eam perfectionem se obligarint Apostoli, docet Augustinus lib. 17 de Civit Dei, cap. 4. Hoc votum, inquit, potentissimi roverant, etc. BELLARM., *De Monachis*, v, n. 25.*

Concluons :

1° Les Apôtres, comme les premiers chefs de la hiérarchie et les premiers religieux de l'Eglise, se présentent à nous *avec la majesté de la puissance pontificale et dans la perfection du renoncement parfait.*

2° *Ils ont été appelés à la perfection du renoncement par Celui qui n'a pas voulu avoir où reposer sa tête, ils ont été formés aux observances qu'elle impose par la Sagesse éternelle elle-même, comme ils ont été consacrés prêtres et évêques par le grand Pontife des brebis.*

3° Notre-Seigneur ne s'est pas contenté d'instituer la vie religieuse en général ; *il a institué une communauté particulière et déterminée, la communauté même ou le collège apostolique, avec une bourse commune, des règles et des observances précises, une parfaite vie commune : communauté qui a été l'origine et demeure le modèle de toutes les autres ; observances et vie saintes, d'où sont dérivées les pratiques des communautés primitives et qui se retrouvent en substance dans tous les ordres religieux qui se sont succédé d'âge en âge.*

4° *Les clercs, même ceux qui sont engagés dans le mariage, continuent les Apôtres dans le ministère des âmes ; les religieux, même ceux qui sont laïques, c'est-à-dire les moines, les continuent dans le renoncement parfait ; les clercs religieux les continuent à la fois dans le service de l'Eglise et dans l'état de perfection évangélique.*

5° Certains auteurs ont dit que les clercs séculiers formaient l'ordre de saint Pierre, comme les Frères Mineurs composent l'ordre de saint François ou les Frères Prêcheurs l'ordre de saint Dominique. La vérité est que les clercs qui servent les Eglises dans l'état d'un entier renoncement, sont plus parfaitement de l'ordre de saint Pierre que les clercs séculiers ; car ceux-ci ont seulement l'ordre commun avec les Apôtres, les autres leur ressemblent à la fois par les fonctions sacrées et par l'état de perfection évangélique. Se représenter saint Pierre comme un clerc séculier et comme le chef et l'instituteur du clergé séculier, c'est méconnaître l'Ecriture sainte et la tradition.

(A suivre.)

LE FORT ET LE CHATEAU SAINT-LOUIS

(QUÉBEC.) (1)

III

La royauté française et le Canada.—Mort de M. de Mézy.—Arrivée de M. de Tracy, de M. de Courcelles et de l'intendant Talon.—Jeunes filles envoyées de France.—Fin des temps héroïques.—Le régiment de Carignan.—Douze chevaux des écuries du roi.—Défilé des troupes sous les murs du fort Saint-Louis.—Reliques à la chapelle du château.—Garakonthié au fort.

La Mère Juchereau de Saint-Ignace s'exprime ainsi, dans l'avant-propos de son *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec* :

“ Louis XIII ne se porta à protéger le Canada que pour y étendre la Foi et y faire servir Dieu. Il fit là-dessus un projet par écrit : un Apôtre ne parlerait pas avec plus de zèle. Ce fut sans doute des intentions si pures qui attirèrent tant de bénédictions du Ciel sur cette Colonie ; et on a vu pendant longtemps l'accomplissement des désirs de ce grand Roi, parce que les Sauvages s'y convertissaient tous les jours, et les Français y vivaient comme les premiers Chrétiens.”

Les commencements de Montréal, sous la direction de M. de Maisonneuve, furent aussi édifiants et plus édifiants encore que ceux de Québec. Quant à la sollicitude de la cour, elle se continua pendant tout le règne fécond de Louis XIV, qui hérita des prédilections de Louis XIII et d'Anne d'Autriche pour la France américaine, prédilections que partagèrent le cardinal de Richelieu et surtout Colbert, le grand ministre du grand roi.

Avec de tels patrons, il devint de bon ton en France de parler et de s'occuper du Canada, et malgré les rigueurs du climat de la colonie et les dangers de toutes sortes qu'on y courait, la vogue, parmi les hommes d'élite, tourna pendant quelque temps de ce côté.

Le meilleur sang de France coulait dans les veines des Canadiens du dix-septième siècle. Le collège des Jésuites de Québec, pour ne parler que du plus ancien collège du Canada, devint un foyer de science en même temps qu'un foyer d'héroïsme (2). La France nous

(1) Voy. REVUE CANADIENNE, avril 1893.

(2) Le 2 juillet 1666, les premières thèses publiques sur la philosophie furent soutenues avec succès par Louis Jolliet et Pierre de Francheville, en présence de MM. de Tracy, de Courcelles et Talon. Le *Journal des Jésuites* de 1666 qui rapporte ce fait, ajoute : “ M. l'Intendant, entre autres, y argumenta très bien.” L'année suivante, Francheville et Amador Martin soutinrent avec honneur leurs thèses sur la physique et sur la philosophie intellectuelle et morale.

envoyait des missionnaires doués des talents que requérait l'étude des langues sauvages, possédant le tact nécessaire à leur rôle de pacificateurs et d'ambassadeurs, mais surtout animés de la foi, de la vertu et du sublime courage qui font courir au devant du martyre.

Le Canada offrait un champ d'études tout nouveau à l'ethnographie et aux sciences naturelles, et l'on vit Louis XIV récompenser des savants en les envoyant passer quelques années dans la Nouvelle-France, comme l'on voit aujourd'hui la république française récompenser des artistes en les envoyant en Italie. Il y eut alors, pour ainsi parler, des *prix de Québec* pour la science, comme il y a de nos jours, et depuis assez longtemps, des *prix de Rome* pour les beaux-arts.

Le chevalier Charles-Augustin de Mézy venait d'expirer au château Saint-Louis, le 7 mai 1665, et avait ordonné que l'on fit son inhumation dans le cimetière des pauvres de l'Hôtel-Dieu. Son successeur dans le gouvernement du Canada était déjà nommé et avait été choisi quelques mois auparavant. Louis XIV, qui avait résolu de faire grand dans la nouvelle comme dans l'ancienne France, avait voulu donner à la colonie les moyens de réduire les Iroquois, puis de s'organiser politiquement et de créer des industries nationales pour l'exploitation des ressources du pays. Dès 1663 il avait établi le Conseil souverain et doté ainsi la colonie d'un gouvernement civil. Il envoya à Québec trois hommes qui occupent une grande place dans notre histoire : Alexandre de Prouville, chevalier de Tracy, lieutenant-général du roi de France dans les deux Amériques, Daniel de Rémy de Courcelles, gouverneur-général, et Jean Talon, "intendant de justice, police et finances," que l'on a surnommé le Colbert du Canada.

M. de Tracy arriva à Québec le 30 juin 1665. Il voulut être reçu sans aucune pompe, mais son extérieur noble et sympathique et son grand air de bonté excitèrent un enthousiasme spontané qui gagna tout le peuple et se traduisit par de vives acclamations. Le *viceroi*, ainsi qu'on le nommait ordinairement, se dirigea tout d'abord vers l'église paroissiale, où l'attendaient Monseigneur de Montmorency-Laval et tout le clergé de Québec. En avant marchaient vingt-quatre gardes et six pages d'honneur en costume de cour ; venaient ensuite le lieutenant général accompagné de son conseiller et secrétaire intime le chevalier de Chaumont, et entouré d'officiers aux brillants uniformes galonnés d'or ; en arrière étaient six laquais portant livrée ; puis venaient des militaires, puis enfin le peuple qui faisait retentir l'air de ses acclamations. Le canon du fort Saint-Louis et les cloches des églises des Jésuites, des Ursulines, de l'Hôtel-Dieu et de la paroisse unissaient leurs grandes voix à ce concert d'allégresse.

Monseigneur de Laval, revêtu de ses habits pontificaux, salua le représentant du roi à la porte de l'église, et, après lui avoir présenté l'eau bénite et la croix, il le conduisit au haut de la nef et lui offrit de prendre place sur un prie-Dieu qui lui avait été préparé ; "mais, dit la Mère Juchereau, M. de Tracy, quoique malade et affaibli de la fièvre, se mit à genoux sur le pavé sans vouloir même se servir du carreau qui lui fut offert ; on chanta le *Te Deum*, et Monseigneur reconduisit M. de Tracy jusqu'à la porte, dans le même ordre."

Une autre chronique du temps dit que le chant du *Te Deum* était accompagné de l'orgue.

Le lieutenant royal ne paraît pas avoir habité le château Saint-Louis. Il est dit dans la "délibération" du Conseil souverain du 25 juin 1665 : "Le Conseil, attendu que le pallais est réservé et qu'on y travaille incessamment pour loger Monseigneur de Tracy, a ordonné qu'affiches seront mises pour fair sçavoir à tous que le Conseil se tiendra aux jours ordinaires dans la maison de Lavigne, huissier, où il se tenoit cy devant."

En 1666 et en 1667, plusieurs délibérations du Conseil sont présidées par M. de Tracy, *en son hostel*.

Le contrat de mariage de Simon Lefebvre, sieur Angers, ancêtre de l'honorable Auguste-Réal Angers, fut aussi signé dans l'hôtel particulier de M. de Tracy (1).

(1) Ce contrat fut passé devant M^{re} Rageot, notaire royal en la Nouvelle-France, et résidant à Québec, le 10 janvier 1667..... "Furent présents, en leur personne, noble homme Simon Lefebvre, sieur Angers, attaché à la maison de Messire Alexandre de Prouville, chevalier, seigneur de Tracy, lieutenant-général pour le Roi en toute l'Amérique, tant par mer que par terre, fils de Simon Lefebvre et de Marie Couturier, ses père et mère, vivants, de la paroisse de Saint-Eloy de Tracy-le-Bas, d'une part ; et dame Marie-Charlotte de Poitiers, fille de feu Pierre-Charles de Poitiers, sieur du Buisson, capitaine d'infanterie, gentilhomme servant chez la Reyne, et de dame Hélène de Belleaus père et mère, vivants, demeurant à Montdidier, veuve de feu Joseph Hébert, d'autre part ; lesquelles parties, de leur bon gré, en la présence et du consentement de leurs parents et amis pour ce assemblés, d'une et d'autre part, savoir : de la part du sieur Lefebvre, sieur Angers, de mon dit Seigneur de Tracy, de Monseigneur Daniel de Rémy, chevalier, seigneur de Courcelles, gouverneur, lieutenant-général pour Sa Majesté en la Nouvelle-France, Henri de Lafresnaye, écuyer, sieur de Cloys, Octave Jappellias, écuyer, sieur de Resain, François Massée, sieur du Valley, Jean Saucier, officier de la maison de mon dit seigneur de Tracy, de Antoine de la Ruelle, garde du dit seigneur ; — et, de la part de la dite dame de Poitiers, de Messire Jean Talon, chevalier, conseiller du Roy en tous ses conseils, intendant de justice, police et finances de ce dit pays, Messire Germain Morin, prêtre, beau-frère, de sieur Louis Couillard de Lespinay, Charles Couillard dit Des Islets, Charles-Aubert de Lachenaye, cousins germains, Jean-Baptiste Le Gardeur, écuyer, sieur de Repentigny, Messire M^{re} Jean Bourdon, procureur-général de Sa dite Majesté en ce dit pays, des sieurs François Brissot et Jean Guyon, sieur du Buisson, de la dame Hélène des Portes, femme du sieur Morin, belle-mère de la dite future, Guille-

Dès avant l'arrivée de M. de Tracy à Québec, quatre compagnies du régiment de Carignan y avaient été débarquées. "C'était pour les Français élevés dans le pays, dit M. Ferland, un spectacle nouveau et merveilleux que celui de cinq ou six cents hommes de troupes régulières, précédés de la musique guerrière, défilant sous leurs drapeaux et manœuvrant avec un ensemble dont on n'avait pas l'idée au Canada La plupart des officiers appartenaient à la noblesse, et beaucoup d'entre eux se fixèrent dans le pays, au milieu de leurs anciens compagnons d'armes, lorsqu'une partie du régiment y fut licenciée.....

" Mais ce fut surtout parmi les Sauvages que se manifesta l'admiration, à la vue d'une magnificence qu'ils n'avaient jamais rêvée dans leurs songes les plus brillants. Le camp des Hurons était encore dans Québec, placé sous la protection et à l'ombre du fort Saint-Louis ; aussi furent-ils les premiers à porter leurs présents et leurs paroles au Grand Ononchio.....

" Bientôt après, plusieurs navires arrivèrent de France ; un des premiers passagers qui parut à Québec fut le procureur-général Bourdon ; il avait sous ses soins quelques filles choisies par les ordres de la reine Vers la mi-août, deux navires entrèrent dans la rade de Québec, chargés chacun de quatre compagnies de Carignan-Salières. Avec ces troupes étaient M. de Salières, colonel du régiment, et M. DuBois, aumônier ; en septembre, trois navires apportèrent huit autres compagnies, M. de Courcelles, nommé gouverneur du pays, et M. Talon, intendant pour le roi ; enfin, le deux octobre, arriva de Normandie un navire, portant cent trente hommes de travail, tous en bonne santé, quatre-vingt-deux filles, dont cinquante venaient d'une maison de charité de Paris, où elles avaient été très bien instruites, et une excellente cargaison pour la campagne et les communautés.

" Le nombre des personnes venues de France, pendant cette année,

mette-Marie Hébert, veuve de feu sieur Couillard, tante, Marguerite Couillard, veuve de feu sieur Macard, et dame Anne Gaigner, femme du sieur Bourdon, —reconnurent et confessèrent avoir fait les traité et promesses de mariage qui s'ensuivent.....sous le régime de la communauté de biens, suivant la Coutume de Paris.....

" En contemplation duquel futur mariage, et pour reconnaissance des services du dit futur époux, le dit seigneur de Tracy a donné au dit futur époux la somme de huit cent livres en louis, pistoles d'or et autres monnaies.....

" Fait et passé au dit Québec, en l'hôtel du dit seigneur de Tracy, après midi, le dixième jour de janvier mil six cent soixante-sept, en la présence des personnes ci-dessus mentionnées, qui ont signé, de ce interpellées suivant l'ordonnance."

Le mariage fut célébré le lendemain, 11 janvier 1667, par Messire Morin, parent de l'épousée, le premier des prêtres canadiens dans l'ordre chronologique.

était presque aussi considérable que toute la population française déjà résidante au Canada. Soldats, marchands, colons, tous comptés, formaient plus de deux mille âmes ; et les vingt-quatre compagnies de Carignan, renfermant en moyenne un peu plus de cinquante hommes chacune, donnaient en tout douze à treize cents soldats”(1).

Le lieutenant-général, le gouverneur et l'intendant étaient, au témoignage de la Mère Juchereau de Saint-Ignace, doués de toutes les qualités que l'on pût souhaiter. “ Ils avaient tous trois une taille avantageuse et un air de bonté qui leur attirait le respect et l'amitié des peuples ; ils joignaient à cet extérieur prévenant beaucoup d'esprit, de douceur et de prudence, et s'accordaient parfaitement pour donner une haute idée de la puissance et de la majesté royales ; ils cherchèrent tous les moyens à former ce pays et y travaillèrent avec une grande application : cette colonie, sous leur sage conduite, prit des accroissements merveilleux. ”

Les jeunes filles envoyées de France en 1665 avaient été bien choisies, de même que celles qui furent envoyées les années suivantes ; un certain nombre de ces dernières, au témoignage de Talon, étaient *de quelque naissance*. (*Archives de Paris*.)

Les temps de privations, d'angoisses, de luttes incessantes et de souffrances inouïes, connus dans l'histoire sous le nom de “ temps héroïques du Canada, ” étaient passés. Non pas que la valeur et l'héroïsme dussent cesser de se produire ; mais parce que ces vertus suréminentes ne devaient plus être les vertus de tous et les vertus de chaque jour.

La liste des familles qui quittèrent le “ royaume des lys ” pour venir s'établir dans la Nouvelle-France durant la première moitié du dix-septième siècle, forme le livre d'or de la nation canadienne. Ce sont ces familles surtout qui ont été à la peine ; il est juste qu'on le reconnaisse et qu'elles soient à l'honneur.

Québec, qui venait de recevoir le nom de “ ville, ” présentait, en 1665, un aspect des plus pittoresques : “ ses édifices religieux en assez grand nombre et de belles dimensions ; le château Saint-Louis assis comme par enchantement au-dessus du port ; les soixante-et-dix maisons pierrotées des Français, groupées de distance en distance sur le haut du vieux rocher : tout était de nature à prévenir favorablement l'étranger. Ajoutons à cela les arbres séculaires qui ombrageaient en tout lieu les habitations des Français, et le “ wigwam ” solitaire qui, perché ça et là, mêlait ses grâces sauvages à la variété du tableau ” (2).

(1) Ferland, *Cours d'Histoire du Canada*.

(2) *Annales des Ursulines de Québec*.

La population franco-canadienne "reçut une vitalité toute nouvelle par l'arrivée de ce fameux régiment de Carignan, dont l'histoire du pays, comme nos vieilles traditions, nous ont tant de fois redit les beaux faits d'armes.

"Ces quatre-vingts officiers en brillant uniforme jetaient un grand éclat dans le pays. Cependant on leur laissa peu de loisirs.....car il fallut bientôt venir à la réalité de leur mission" (1).

L'un des vaisseaux récemment arrivés de France avait amené douze chevaux pour l'usage de la colonie. Le roi en avait fait expédier vingt, mais huit étaient morts pendant la traversée, qui avait duré plus de trois mois (2).

Les Hurons, campés près du fort Saint-Louis, furent étonnés de voir des *caribous* si bien apprivoisés ; car, à l'exception d'un cheval envoyé à Québec vingt ans auparavant et dont les habitants avaient fait présent à M. de Montmagny, aucun animal de cette race n'avait jamais été vu en Canada.

Nous ne suivrons pas M. de Tracy dans sa victorieuse expédition de 1666 contre les Iroquois, mais nous ferons ici mention du défilé de sa petite armée sous les murs du fort Saint-Louis au moment du départ. Ce corps d'élite, formé par M. Talon, était composé de six cents soldats tirés de différentes compagnies, de six cents Franco-Canadiens et de cent Sauvages, algonquins et hurons, soit treize cents hommes en tout. Elle se mit en mouvement le 14 septembre, le jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix, d'après le désir formel de M. de Tracy.

La troupe étant prête à partir, le lieutenant-général invita l'un des chefs iroquois retenus prisonniers au fort Saint-Louis à venir la voir défilé. Lorsque le chef agnier aperçut cette petite armée, qui lui paraissait formidable, et lorsqu'il la vit manœuvrer avec une précision et un ensemble qui, pour lui, tenaient du prodige, il fut frappé d'admiration et ne put retenir ses larmes. Mais s'il ne douta pas de la défaite des hommes de sa nation, il ne douta pas non plus de leur courage : "Ononthio, dit-il à M. de Tracy, nous sommes perdus ; mais notre perte coûtera cher ; notre nation se défendra jusqu'à l'extrémité et il périra beaucoup de tes jeunes gens. Je te demande seulement de protéger ma femme et mes enfants."

(1) *Annales des Ursulines de Québec.*

(2) "Nous trouvâmes ce navire extrêmement embarrassé par 18 cavales et 2 étalons des harnois du Roi et dont les foies pour les nourrir occupaient toutes les places ; dans l'entrepont étaient quatre-vingt filles d'honneur pour être mariées à notre arrivée à Québec, et puis nos 70 travailleurs avec équipage formaient une arche de Noé. Notre traversée fut assez heureuse quoiqu'elle dura trois mois et dix jours pour arriver au dit Québec." (*Journal de Jean Doublet.*)

Au retour de cette expédition, nous retrouvons M. de Tracy prenant part à une procession de reliques précieuses, entre autres les reliques de saint Flavien et de sainte Félicité données à l'Eglise du Canada par le souverain pontife Alexandre VII, en 1662, et qui sont conservées aujourd'hui dans la basilique Notre-Dame de Québec.

“ Il ne s'est point encore vu dans ces contrées une si belle cérémonie, écrivait la vénérable Mère Marie de l'Incarnation. Il y avait à la procession quarante-sept ecclésiastiques en surplis, chape, chasuble et dalmatique. Comme il fallait porter les reliques dans les quatre églises de Québec, nous eûmes la consolation de voir cette magnifique cérémonie. M. de Tracy, vice-roi, M. de Courcelles, gouverneur, M. Talon, intendant, et l'agent de la Compagnie, M. Le Barrois, portaient le dais, les plus élevés en dignité d'entre les ecclésiastiques portaient les quatre grandes châsses sur des brancards magnifiquement ornés et environnés d'un grand nombre de flambeaux. La procession sortant d'une église y laissait une châsse. La musique ne cessa point, tant dans les chemins que dans les stations. Dans la *Chapelle du Château*, où l'on avait préparé un beau reposoir, les saintes reliques furent saluées par plusieurs décharges générales d'artillerie. Monseigneur suivait les saintes reliques et la procession en ses habits pontificaux. Je n'aurais jamais osé espérer de voir une si grande magnificence dans l'Eglise du Canada, où, quand j'y suis venue, je n'avais rien vu que d'inculte et de barbare”

Lorsque Mgr de Laval, M. de Tracy ou M. Talon se rendaient au château, la garde du fort présentait les armes et les tambours battaient au champ. On sonnait aussi quelquefois la cloche du Fort, placée dans un petit campanile, au nord-ouest du château (1).

Citons encore la Mère Marie de l'Incarnation :

“ Nous allons perdre M. de Tracy, écrivait-elle au mois d'octobre 1667. Le Roi, qui le rappelle en France, a envoyé un grand vaisseau de guerre pour l'amener avec honneur. Cette nouvelle Eglise et tout le pays y fera une perte qui ne peut se dire, car il a fait ici des expéditions qu'on n'aurait jamais osé entreprendre ni espérer. Dieu a voulu donner cela à la grande piété de son serviteur, qui a gagné tout le monde par ses bonnes œuvres et par les grands exemples de vertu et de religion qu'il a donnés à tout le pays. On l'a vu plus de six heures entières dans l'église sans en sortir. Son exemple avait tant de force que le monde le suivait comme des enfants suivent leur père. Il a favorisé et soutenu l'Eglise par sa piété et par le cré-

(1) Voir : *Jugements et Délibérations du Conseil souverain*, vol. I, page 353 : Ordonnance concernant le paiement de certaine somme “ pour avoir accommodé la cloche du fort.”

dit qu'il a universellement sur tous les esprits. Nous perdons beaucoup en lui pour notre particulier : c'est le meilleur ami que nous ayons eu depuis que nous sommes en ce pays."

M. de Courcelles restait heureusement en Canada, ainsi que l'intendant Talon, sous qui, disait encore la Mère de l'Incarnation, "le pays *s'est plus fait* et les affaires ont fait plus de progrès qu'elles n'avaient fait depuis que les Français y habitent."

Nous devons faire mention ici de la visite que reçut le gouverneur-général du fameux chef iroquois Garakonthié, baptisé et confirmé en 1670 par Monseigneur de Laval, dans l'église paroissiale de Québec. M. de Courcelles en avait été le parrain, et ce fut pour le remercier de cette faveur que le fidèle ami des Français se rendit au Château. "A son entrée, dit le Père Le Mercier, il se vit salué par la décharge de tous les canons du Fort, et de toute la mousqueterie des soldats, qui étaient disposés en haie pour le recevoir. Pour conclusion de la fête, on lui présenta de quoi régaler pleinement toutes les nations assemblées à Québec, et leur faire un somptueux festin, que M. le Gouverneur avait fait préparer."

ERNEST GAGNON.

(A suivre.)

L'ALASKA

(Suite) (1).

Mais voici que notre course plus que rapide vers l'ouest nous amène à Nuklukayet. Un peu plus haut nous avons dépassé l'embouchure de la grande rivière Tanana, qui est le principal affluent du Youkon, ou, comme on l'a dit, le Missouri de cet autre Mississippi. Le cours de la Tanana longe une série de collines dépendant des monts Alaskiens : là vivent les gens des Buttes ou Tananas, tribu intéressante de sauvages Loucheux. Le premier blanc qui ait visité ces sauvages et exploré le cours de la Tanana est M. François Mercier. Ici, qu'on me permette de rétablir une date. Parlant de la pointe de Nuklukayet, M. Elisée Reclus ajoute : " Là aussi débouche le plus fort affluent de tout le bassin, la Tanana, dont, en 1848, Mercier, le premier parmi les blancs, a remonté le cours," etc. (2). D'autre part, un voyageur américain, M. Henry Elliott, dit au sujet des gens des Buttes : " With an exception of a white trader's (M. François Mercier) visit to their country in 1875, and the recent descent of the Tananah by a plucky young officer (Lieutenant H. T. Allen) of the United States Army, these Koltchanes have been unknown at home," etc. (3). L'exactitude habituelle au géographe et à l'explorateur leur fait ici défaut : ce n'est ni en 1848 ni en 1875, c'est en 1869 que M. François Mercier fit son premier voyage d'exploration sur la Tanana. Il en fit un second en 1872 et un troisième en 1875. Quand à l'épithète *plucky*, on nous pardonnera sans doute de trouver qu'elle s'applique à notre intrépide compatriote qui se hasarda seul dans cette expédition aventureuse, mieux encore qu'au jeune officier bien escorté dont le petit détachement suffisait à lui seul pour imposer le respect aux sauvages.

A quelques milles au-dessous de l'embouchure de la Tanana se trouve le poste de Nuklukayet, l'un des plus importants pour la traite des fourrures et celui qui fournit à la compagnie de l'Alaska ses

(1) Voy. REVUE CANADIENNE, mars et avril 1893.

(2) *Nouvelle géographie universelle*, tome XV, Amérique boréale ; Paris, Hachette, 1890 ; p. 210.

(3) *Our Arctic Province, Alaska and the Seal Islands* by Henry W. Elliott ; New-York, Charles Scribner's Sons, 1886 ; p. 418.

plus belles peaux. C'est en 1868 que M. François Mercier et quatre autres Canadiens ses compagnons, formant ce que l'on a appelé *the Pioneer Alaska Company*, bâtirent en cet endroit un fort qui devint plus tard un poste de la Compagnie commerciale d'Alaska. Cet établissement s'est appelé successivement Fort Adams, Tanana, Mercier's Station, et finalement Nuklukayet, nom sous lequel on le connaît aujourd'hui. A proprement parler néanmoins, Nuklukayet désigne dans la langue indigène la pointe de terre située au confluent de la Tanana et du Youkon.



MGR CLUT ET M. MERCIER,

D'après une photographie de M. Archambault.

C'est à Nuklukayet que le premier missionnaire catholique de l'Alaska, Mgr Clut, se rendit, sur l'invitation de M. Mercier, dans les premiers jours de mai 1873, après avoir stationné tout l'hiver au Fort Youkon où il était arrivé dès le 13 octobre de l'année précédente. C'est là aussi que ce dévoué missionnaire célébra le 25 mai 1873 la première messe pontificale qui ait été chantée solennellement sur le territoire alaskien, bienheureuse prise de possession par laquelle Jésus-Christ affirmait ses droits à être honoré sur cette terre infidèle.

C'est encore à Nuklukayet que, trois jours plus tard, le même prélat eut le bonheur de faire le premier baptême catholique qui ait eu lieu dans l'Alaska. En dépit des mauvaises dispositions des sauvages, travaillés d'avance par les ministres protestants, le bon Pasteur avait su se faire reconnaître de ses brebis égarées. C'est aussi à Nuklukayet, en 1878, que Mgr Seghers fit pour la première fois les cérémonies de l'enterrement catholique, qui touchèrent profondément les sauvages. On peut donc dire que Nuklukayet a été le berceau de la foi catholique sur la terre alaskienne. Ne con-

venait-il pas, en vérité, que la Providence se choisit un poste bâti par des Canadiens, habité par eux, pour y commencer l'œuvre de la conversion du pays? D'ici encore Mgr Clut partit avec son compagnon, le R. P. Lecorre, O. M. I., pour descendre le Youkon jusqu'à la mer, baptisant et évangélisant les sauvages tout le long du fleuve.

Descendons, nous aussi, le fleuve gelé, et à grandes enjambées, sans nous arrêter ni à Newikakat, ni à tous les autres *kákats* que nous rencontrerons. *Kakat* dans la langue indigène signifie *rivière*; la fréquence de cette appellation indique que le Youkon reçoit dans cette région de nombreux affluents. Son cours est rapide, assure-ton, dans toute cette partie; il coule, à partir de Nuklukayet, d'abord vers le sud-ouest, puis vers l'ouest, puis vers le nord-ouest et enfin vers le nord. Il fait alors un coude brusque pour reprendre sa course vers le sud. Au sommet même de ce coude, il reçoit un affluent considérable, la Koyoukouk qui vient des *toundras* ou plaines marécageuses du nord, et qui a donné son nom à la tribu des Koyoukouks. Un peu avant d'y arriver nous passons un endroit nommé Selmigára. Ici, racontèrent nos guides, un sauvage vivait tranquille avec sa famille. Il eut le malheur de perdre presque en même temps sa femme et l'aîné de ses fils; puis son second fils tomba malade et, malgré tous les soins et les efforts du père, mourut aussi. L'infortuné, au désespoir, dressa alors un grand bûcher et se précipita dans les flammes avec les cadavres de ses enfants. Dix ans plus tard Mgr Seghers vit encore un bâton fiché en terre, marquant le lieu où ce tragique événement s'était accompli. Il dit aussi, je ne sais sur quelle autorité, que le malheureux étrangla une petite fille qui lui restait et jeta son cadavre avec les autres dans le bûcher; c'est une erreur: l'enfant, on ne sait comment, parvint à s'échapper et vit encore aujourd'hui.

Un autre crime non moins odieux a été commis tout près d'ici: c'est le meurtre de ce vaillant archevêque missionnaire, Mgr Seghers, que j'ai déjà cité souvent et à qui je dois une partie notable des détails de ce récit. L'archevêque avait laissé deux jésuites qui l'accompagnaient (les Pères Tosi et Robaut) sur le Youkon à l'embouchure de la Stewart, pour y établir une mission. Il s'était rendu à Nuklukayet avec un domestique blanc nommé Frank Fuller. Après plusieurs semaines employées à évangéliser les sauvages de Nuklukayet, il se mit en route pour Nulato toujours accompagné de Fuller et avec un métis et quelques sauvages. Fuller, qui pendant le voyage avait déjà donné des marques d'aliénation mentale, paraissait plus sombre encore que de coutume. Un soir,

il s'irrita de ce que l'archevêque consultait les guides sauvages au lieu de le consulter lui-même. Le prélat lui répondit très doucement qu'il s'adressait aux sauvages parce qu'ils connaissaient parfaitement le pays. Fuller essaya alors d'indisposer les sauvages contre l'évêque, mais inutilement, le prélat étant respecté et chéri de tous. La nuit se passa sans incident. Au matin, Fuller, éveillé de bonne heure vint s'asseoir, son fusil à la main, au milieu de la hutte, près du foyer éteint. Il fixa longtemps l'archevêque qui, fatigué de la longue étape du jour précédent, dormait encore; puis se dressant tout à coup, il l'appela à haute voix et le coucha en joue. Le prélat se souleva à demi: voyant l'attitude du meurtrier, il croisa les bras et reçut la décharge presque à bout portant. La balle entra par l'œil gauche et alla sortir au-dessous de l'occiput. La mort fut instantanée. Le meurtrier s'abandonna ensuite lui-même aux mains de la justice (1). C'était le 28 novembre 1886.

Tel fut l'héroïque sacrifice par lequel Mgr Seghers couronna son généreux apostolat, tel est le prix qu'il n'a pas hésité à donner pour gagner des âmes à Jésus-Christ. Car c'est là la loi que Dieu a imposée à ses apôtres: il faut que les terres infidèles soient arrosées du sang des missionnaires pour porter les moissons de la vie éternelle. Si le grain de froment tombé en terre ne meurt, a dit le Sauveur du monde, il reste seul, mais s'il meurt il porte du fruit en abondance: *Amen, amen, dico vobis, nisi granum frumenti cadens in terram mortuum fuerit, ipsum solum manet; si autem mortuum fuerit, multum fructum affert* (2). Telle est la loi. Rien n'est plus éclatant que son accomplissement dans l'histoire: toutes les églises ont eu leurs martyrs, toutes les missions ont eu leurs Jogues et leurs Brébeufs, et, une fois le sang versé, la terre féconde a germé des chrétiens: *sanguis martyrurum semen christianorum*. L'héroïque apôtre de l'Alaska l'avait compris, et déjà son généreux sacrifice commence à porter des fruits.

Mais arrivons à l'embouchure de la Kokoukouk. Remarquons tout auprès cette montagne élevée que les gens du pays nomment Bolchaigâra; ici le fleuve se replie brusquement vers le sud, et nous voilà courant droit sur Nulato qui n'est plus qu'à trente milles en aval. Pendant ces trente milles, il semble que le cours du Youkon se précipite; nous rencontrons plus nombreuses ces flaques où l'eau ne gèle jamais à cause de la trop grande rapidité du courant. Enfin nous voyons apparaître le fort de Nulato, longue palissade en bois qui entoure les magasins de la compagnie d'Alaska. C'est un poste de première importance. Sa fondation

(1) *Les missions catholiques*, N° du 16 septembre 1887.

(2) S. Jean, XII, 24.

remonte à 1838. C'est en 1838 en effet qu'un métis russe remonta pour la première fois le Youkon jusqu'à Nulato et y bâtit un poste de traite. Ce fort fut brûlé l'hiver suivant par les sauvages. En 1839, le poste fut reconstruit et brûlé de nouveau. En 1841, un Russe nommé Dérabine, à la tête d'une poignée d'hommes, rebâtit le fort et s'y installa : cette fois la position était prise. Les Russes s'y maintinrent non sans quelques escarmouches insignifiantes, mais du moins sans combats sérieux jusqu'en 1851. Cette année-là, au printemps, un lieutenant de vaisseau, à la recherche de l'expédition de sir John Franklin, vint à Nulato et traita un peu lestement le principal chef des sauvages Koyoukouks. Lariône, tel était le nom de ce personnage, en fut vexé. Depuis longtemps d'ailleurs il rêvait guerre et massacre. Le député qu'on avait envoyé vers lui, Buléguine, fut tué le premier, son corps dépecé par morceaux, rôti et mangé. Puis les Koyoukouks se jetèrent sur le fort et les villages voisins où vivaient des tribus différentes de la leur ; ils massacrèrent tout ce qui leur tomba sous la main, et pillèrent le fort et les habitations. Tel fut en somme le massacre de Nulato.

A Nulato se trouve le plus ancien établissement des missionnaires catholiques dans l'Alaska, la mission de Saint-Pierre-Claver. La première initiative des missions d'Alaska est due à M. François Mercier. C'est lui qui proposa à la compagnie commerciale, effrayée des mauvaises dispositions des indigènes, ce souverain moyen de pacification. C'est lui aussi qui fit en 1872 les premières démarches auprès des Pères Oblats de Montréal, afin d'obtenir des missionnaires, auxquels il promettait l'appui de son crédit et de ses conseils. Le R. P. Vandenberghe, provincial des Oblats du Canada, s'adressa alors à l'un des apôtres du Mackenzie, Mgr Clut, qui partit la même année pour visiter et évangéliser les peuples du Youkon. Mgr Clut descendit le fleuve, en compagnie de M. Mercier, jusqu'à la mer, prêchant par interprète et baptisant tout le long de la route. Il emmenait avec lui le R. P. Lecorre, O. M. I. Au retour les deux missionnaires décidèrent de commencer un établissement à Nulato, et le R. P. Lecorre y demeura. Mais le territoire d'Alaska ayant été placé peu de temps après sous la juridiction de Mgr Seghers, évêque de Vancouver, à celui-ci échet la continuation de l'œuvre entreprise par Mgr Clut. Nous savons combien noblement il s'en est acquitté. Il visita l'Alaska pour la première fois en 1877-78, accompagné du vénérable M. Mandart, prêtre de sa cathédrale. Huit ans plus tard, le 12 juillet 1886, il partit pour sa seconde visite en compagnie des Pères Tosi et Ro-

baut, jésuites, et de Fuller qui devait être son assassin. Le 28 novembre de la même année, ce véritable apôtre fut massacré comme nous avons dit. Ainsi fut fondée la mission d'Alaska. Depuis cette époque, les PP. Tosi et Robaut n'ont cessé d'y travailler : plusieurs sont allés se joindre à eux, et tout permet d'espérer que la foi continuera à s'étendre dans ce pays infidèle.

Si nous descendons encore soixante-dix lieues sur le Youkon, nous serons à Kozyrefski ; c'est le second centre d'action des missionnaires catholiques, la mission de Sainte-Croix. Il y a là deux grandes maisons, l'une pour les Pères, qui sert en même temps d'église, l'autre pour les Sœurs et qui sert aussi d'école. Car il y a aussi des Sœurs qui travaillent dans ces pays glacés à l'instruction et à l'éducation des enfants sauvages : œuvre de dévouement qui prépare une génération de chrétiens élevés à connaître et aimer Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ce sont des Sœurs de Sainte-Anne de la communauté de Lachine, près Montréal, qui depuis le mois de juin 1889 se consacrent à ce labeur tout de zèle et d'abnégation. C'est par le moyen de ces femmes généreuses que l'Eglise catholique revendique et exerce jusqu'au milieu des glaces du pôle son droit souverain à l'éducation des enfants. Et pourtant, le jour viendra peut-être, où, dans l'Alaska comme ailleurs, les peuples devenus chrétiens chercheront à secouer ce joug civilisateur, à bannir la religion, à laïciser l'éducation. Fatals errements des peuples qui retombent dans la barbarie ! aveuglement incompréhensible, dont il nous est donné de contempler les funestes effets dans les nations que Dieu avait faites pour commander au monde.

Tous les missionnaires rendent ce témoignage que la conversion des sauvages de l'Alaska est relativement facile, et que leurs dispositions sont excellentes. Lors de sa première tournée pastorale. Mgr Seghers en ayant rassemblé un certain nombre qui voyaient le missionnaire pour la première fois, leur fit une instruction. " Je fus satisfait, dit-il, de voir l'attention avec laquelle ils m'écoutèrent. Quand j'eus fini, un vieil Indien s'exprima ainsi : Ce que tu viens de dire est vrai, nous le croyons tous : tu as bien parlé. Il y a longtemps que mon cœur a réfléchi à tout cela, j'ai tâché de faire tout ce que tu exiges de nous ; mais il y a une chose que je n'ai pas faite : je n'ai jamais prié Dieu " (1).

Dans un autre endroit, l'archevêque et son compagnon instruisaient les sauvages depuis une quinzaine de jours. Un jeune homme remarqua que les missionnaires ne fumaient pas. Il en conclut que fumer était un péché et, sans plus tarder, sacrifia sa pipe. Je con-

(1) *Les missions catholiques*, N° du 5 novembre 1860.

nais des blancs qui n'auraient pas eu le courage d'en faire autant. On pourrait rapporter bien des traits analogues : ceux-ci suffisent à faire connaître les excellentes dispositions de ces braves gens. Deux obstacles pourtant s'opposent à leur conversion, car ici comme ailleurs l'ennemi des hommes travaille contre Dieu.

Le premier vient des blancs. C'est d'abord leur mauvais exemple. Le contact des blancs est rarement avantageux aux sauvages, et trop souvent, on le sait, le premier cadeau de la civilisation à ces races dégénérées, a été de les plonger dans une dégradation plus grande encore. Ajoutez que pendant longtemps la Russie s'est débarrassée de ses brigands en les envoyant dans l'Alaska. Cela n'était pas fait pour christianiser les sauvages. Mais les blancs nuisent encore autrement à la conversion de ces malheureux païens par l'influence et les efforts des sectes séparées, religions mortes et qui sèment la mort sous leurs pas. Deux de ces cadavres sont ici sur notre route : l'Église grecque morte il y a huit cents ans et depuis lors pétrifiée dans ses dogmes et son culte, semblable à ces momies de l'ancienne Egypte d'où l'âme a disparu, mais qui ont conservé, sous leurs immobiles bandelettes, avec la rigidité du cadavre, les formes extérieures du corps vivant ; et le protestantisme, ce mort de trois siècles qui sent déjà mauvais, cadavre abandonné à sa propre pourriture, qui se décompose en mille sectes diverses sans dogmes et sans croyances, triste image des transformations qui s'opèrent dans le secret du tombeau.

Pendant cinquante ans, les Russes ont eu le soin des sauvages alaskiens et pendant ces cinquante années ils n'ont rien fait pour eux si ce n'est de les baptiser sans les instruire. Même ces baptêmes, ils ne les ont pas faits par zèle, mais par un méprisable intérêt. Une fois chaque année le pape russe faisait la visite des villages, administrait aux enfants les sacrements de baptême et de confirmation qui vont ensemble dans l'Église grecque, puis enregistrait les noms des nouveaux baptisés. Ces noms étaient ensuite transmis à l'évêque schismatique résidant à San-Francisco, lequel renvoyait par retour du courrier une somme d'argent proportionnelle au nombre des baptisés. Et c'était tout. D'instruction religieuse, de confession ou de communion il n'était pas autrement question. Un de nos missionnaires fut témoin une fois de la visite du pape aux sauvages des environs de Saint-Michel. Celui-ci arriva à quatre heures de l'après-midi, réunit ses fidèles dans l'église et célébra devant eux je ne sais quelle cérémonie qu'il lui plaît d'appeler une *demi-messe*, puis repartit, sans un mot d'instruction ou d'exhortation. Telle est la foi de ces pauvres misérables. Ajoutons que la plupart

de ces prêtres russes sont des métis, sans aucune influence, méprisés de tous et qui le méritent. Souvent, pour comble, les évêques ne valent pas mieux. Le dernier, par exemple, s'est suicidé en se jetant à la mer dans la baie de Norton. Il est enterré auprès de la belle église que les Russes ont élevée sur l'île d'Ounalashka, et une pompeuse épitaphe raconte ses vertus. Son successeur, l'évêque actuel Vladimir, borne son apostolat à des collectes faites dans son diocèse et qui rapportent jusqu'à quatre et cinq mille piastres. Les prêtres et diacres russes reçoivent chacun un salaire annuel de quinze cents piastres. Le pope Zakar qui réside à la mission russe sur le Youkon en reçoit dix-huit cents.

De la part de pareilles gens ce n'est pas la concurrence qui est à craindre. Mais ils font aux catholiques une opposition directe. Ils répandent des bruits absurdes et débitent des fables ridicules sur notre compte. Lorsque les religieuses de Sainte-Anne ouvrirent l'école de Kozyrefski, le diacre russe raconta à qui voulait l'entendre qu'elles avaient dans leur maison d'énormes serpents renfermés dans des boîtes, et leur donnaient les enfants à dévorer; qu'elles gardaient chez elles le diable dans un grand coffre et envoyaient dans le pays des multitudes de diabolotins chargés de battre les gens. Voilà par quels ignobles moyens les Russes cherchent à s'opposer aux progrès du catholicisme.

Les protestants, eux, reçoivent chacun mille piastres par année. Ils sont aussi remuants et actifs pour les conversions que les Russes en sont insoucians. Ils prêchent en divers endroits, et ont baptisé sans trop les instruire plus de 5,000 sauvages. Il est vrai que leurs convertis ne sont pas toujours solides: Mgr Seghers en cite un, affublé du titre de ministre, qui faisait encore le métier de sorcier ou *châmane* et avait trois femmes, témoignage peu équivoque d'une conversion très rudimentaire. Quoi qu'il en soit, il y a ici des Episcopaliens, des Luthériens venus de Suède, des Méthodistes, et des frères Moraves qui s'occupent activement à ensemercer d'ivraie le champ du père de famille.

Tel est le premier et le plus grand obstacle à la conversion de nos sauvages. Le second tient à leurs coutumes elles-mêmes: c'est la superstition. Ici comme partout le sauvage est crédule et superstitieux à l'excès; aussi les châmanes ou jongleurs exercent-ils un pouvoir considérable. Ce sont les médecins du pays. Chez tous les peuples sauvages le médecin, agissant sur des maux dont la cause échappe au vulgaire, passe pour doué de pouvoirs surnaturels. Voici qui donnera une idée du procédé opératoire de nos médecins alaskiens. Le châmane, appelé près d'un malade, précise d'a-

bord par des incantations et des dialogues avec les esprits, le siège du mal ; puis il jette une succion sur l'endroit ainsi déterminé. Cette succion, toujours efficace, fait invariablement sortir un mulot, un petit poisson, une tête d'oiseau, un caillou, ou quelque autre objet de ce genre que le jongleur triomphant présente à son malade surpris et convaincu. Cette médecine simple et commode est d'un usage très général parmi les tribus sauvages (1). Le chaman est d'ordinaire un rusé coquin, qui sait exploiter à son profit la crédulité du public. Veut-il se faire donner un beau couteau ou un fusil, il prédit au propriétaire quelque malheur prochain, par exemple la perte d'un enfant. Aussitôt le père de faire un présent au chaman afin d'apaiser les esprits : il donne son couteau ou son fusil, et, bien entendu, l'enfant ne meurt pas. On le voit, la profession rapporte. Elle a aussi parfois ses inconvénients. Au village de Kosinok, par exemple, une femme mourut malgré le traitement dans les formes que lui avait fait subir un chaman. Le mari, désolé, ayant consulté les chamans des environs, ceux-ci tombèrent d'accord que le traitement du confrère avait tué la malade. Sur ce, le mari accompagné de son frère et prétextant la maladie de sa belle-sœur, va quérir le docteur en question, et au moment où celui-ci se mettait en devoir de suivre ses deux clients, ils l'exécutent sommairement, puis brûlent son cadavre avec sa maison. Quatre exécutions analogues ont eu lieu chez les Kosinoks dans l'espace de trois ans. De tels procédés, assurément, seraient peu goûtés des médecins civilisés.

J. J., S. J.

(A suivre.)

(1) Voir par exemple la *Relation abrégée* du P. Bressani, p. 98, et les *Letters and Sketches* du P. J. de Smet (Philadelphie, 1843) pp. 151-152.

CHRONIQUE DU MOIS

L'événement depuis longtemps prévu, depuis longtemps annoncé en France s'est enfin produit. Le cabinet Ribot est tombé, non point sur la question de Panama, mais sur une question de procédure parlementaire, celle des compétences du Sénat en matière budgétaire.

Le Sénat a voulu reprendre en sous-œuvre le budget, tel qu'il était sorti des délibérations de la chambre des députés ; il était soutenu dans cette entreprise par le ministère et par le groupe opportuniste de la Chambre. C'est dans ces conditions que s'est engagée la bataille parlementaire. L'issue en a été le renversement du cabinet Ribot par 247 voix contre 242. La majorité n'est que de 5 voix ; mais ce n'est pas à ce chiffre minime qu'il faut mesurer le désastre du ministère, car il était condamné depuis longtemps, et le seul point sur lequel on ne s'entendait pas, c'était le jour et la question sur laquelle on le renverserait.

M. Ribot est arrivé au pouvoir avec une réputation qu'il n'a pas justifiée. Il a trompé les espérances que l'on avait mises en lui. Son attitude louvoyante, son manque de suite et de résolution a beaucoup contribué à aggraver la question du Panama. Il ne fallait pas laisser s'engager le procès, ou bien il fallait le laisser se développer avec ampleur ; car c'est le ministère, ou du moins un groupe de ministres avec M. Ricard, qui ont, au début, encouragé les poursuites. Il ne se doutaient pas des proportions que l'affaire allait prendre. Après avoir accepté l'enquête, le ministère a tout fait pour la gêner, et cela a produit le plus mauvais effet sur l'opinion publique qui, par réaction, s'est portée aux extrêmes suspensions. M. Ribot a sacrifié successivement quatre membres de son cabinet : il a laissé poursuivre des ministres, des sénateurs et des députés, mais en les arrachant, pour finir, à l'action de la justice par des ordonnances de non-lieu.

Cette série de maladroites et d'inconséquences avait aliéné au cabinet l'opinion de tous les hommes réfléchis et lui avait suscité des haines irréconciliables dans les deux Chambres. Dès lors, il fut condamné ; mais pour des motifs que chacun devine, on ne voulait pas

le renverser sur quelque incident se rattachant aux affaires du Panama. Il s'est trouvé une majorité pour mettre à profit dans ce but, le conflit sur le budget. Encore une fois, ce n'est là que le prétexte et non pas la cause vraie de la crise ministérielle. En réalité, le cabinet tombe sous le poids des fautes commises pendant la crise du Panama.

Attendons-nous à voir M. Ribot rester longtemps sous le poids des fautes qu'il a accumulées ces dernières semaines. C'est un homme de valeur dans le parti républicain français, où les hommes de valeur ne sont pas nombreux ; mais sa réputation était surfaite. Beau parleur, il était médiocre dans l'action. A l'entendre, on lui aurait cru la force de l'acier et il avait la flexibilité du roseau que les vents contraires inclinent et relèvent tour à tour. M. Ribot, décontenancé par les proportions que prenaient les affaires du Panama, a eu un moment d'affolement. On l'a vu insulter une femme, M^m Cottu ; puis il s'est créé un sot conflit avec le barreau ; pour répondre à un article de journal, il a découvert la personne de l'ambassadeur d'une puissance amie, et il a fallu faire des démarches diplomatiques pour réparer cette faute qui n'avait pas même de prétexte ; enfin, en dernier lieu, en réponse à une interpellation de M. de Mun sur les désordres commis dans l'église paroissiale de Saint-Denis (ne pas confondre avec l'église collégiale où reposent les cendres des rois) par des bandes ayant à leur tête des conseillers municipaux, M. Ribot a annoncé qu'une instruction était ouverte pour rechercher.....si aucune provocation n'était imputable au conférencier !...Et l'on avait fait à M. Ribot la réputation d'un homme de gouvernement !

Il n'est donc pas possible que ce politicien à la fois présomptueux et insuffisant revienne de longtemps à la tête d'un ministère.

M. Méline, chargé par le président Carnot de former un nouveau cabinet, crut, un jour, avoir accompli cette tâche difficile et l'on annonça de toutes parts la naissance du nouveau ministère. Le lendemain, on contredisait cette nouvelle prématurée : M. Méline avait fait fiasco.

Plus heureux que lui, si bonheur il y a, toutefois, M. Dupuy est enfin parvenu à constituer un ministère dont M. Constans est exclu. Le nouveau cabinet, composé en grande partie des collaborateurs de M. Ribot, ne comprend que quatre membres nouveaux, MM. Peytral, Terrier, Poincarré et Guérin.

Le nouveau président du Conseil est un ancien recteur d'Académie. Il avait le portefeuille de l'Instruction publique dans le cabinet Ribot. Entré à la chambre en 1885, il a toujours fait partie de la masse flottante qui oscille entre l'opportunisme et le radicalisme

Tour à tour partisan et adversaire de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, il peut, suivant les circonstances, parler pour ou contre le budget des cultes.

Fort mal accueilli à la chambre et au Sénat, le nouveau ministère s'est réuni trois fois pour arrêter les termes de la déclaration que M. Dupuy a lue aux chambres.

Dans cette déclaration, le ministère parle des scandales du Panama et dit qu'ils n'ont pu détacher le pays de la République. Il convie la chambre à voter les lois démocratiques.

Ce n'est pas encore là le ministère qui relèvera le prestige de la France. Comme ses prédécesseurs, il est destiné à végéter quelque temps, ballotté par toutes les factions, jusqu'au moment prochain où il s'effacera dans l'insignifiance.

Le ministère Ribot est le 29^e qui est tombé depuis l'avènement de la troisième république française. On voit que ce n'est pas le régime de la stabilité. Le peuple souverain, plus fantasque que les rois ou les empereurs, change ses ministres avec une désinvolture qui ne témoigne pas de sa sagesse et de son esprit de conduite. Il est vrai qu'il n'en renvoie généralement un mauvais que pour en prendre un pire.

En attendant la mort prochaine de ce nouveau-né, la chambre et le Sénat ne pouvant s'entendre, se sont ajournés au 25 avril.

Autant de gagné pour la pauvre France qui respire un peu quand ses politiciens s'accordent des vacances.

* * *

M. le comte de Paris a cru bon de profiter de la triste affaire de Panama pour montrer au peuple français la valeur morale des hommes du parti républicain et y opposer "l'intégrité et le désintéressement des monarchistes."

"Les institutions ont corrompu les hommes", dit le prétendant dans une lettre adressée aux présidents des comités monarchistes et il leur demande de faire comprendre à la France "que la monarchie seule peut donner le pouvoir stable et fort qui mettra un terme au trouble moral dont elle souffre."

On doit regretter de lire, dans un tel manifeste du prétendant à la couronne de France, ce conseil donné à ses fidèles "de ne répudier aucune des alliances qui pourraient s'offrir à eux".

Il y a des alliances que des hommes d'honneur et des chrétiens ne sauraient accepter, même pour servir la meilleure cause.

A défaut des principes, l'expérience encore toute récente de l'aventure du Boulangisme dans laquelle le parti légitimiste s'est compromis et amoindri par ses accointances avec les fantoches du

brav' général, aurait dû démontrer à M. le comte de Paris la fausseté de cette maxime : *la fin justifie les moyens* et le danger d'être trop peu scrupuleux sur les qualités morales de ses alliés.

* *

Guillaume II n'a pas encore dissous son parlement, et les opposants de son projet de loi militaire ont reçu l'adhésion bruyante du prince de Bismarck. Dans ces conditions, de nouvelles élections seraient désastreuses pour les projets de l'empereur et peut-être pour son trône.

Le voyage en Italie du jeune empereur d'Allemagne, à l'occasion des noces d'argent des maîtres du Quirinal, a évidemment pour but de ramener à la triple alliance le sentiment italien dont l'orgueil a été froissé par la trop grande franchise du chancelier de Caprivi qui a osé émettre des doutes sur l'efficacité des forces italiennes et parler avec indifférence, devant la commission militaire de l'Italie comme du troisième allié de l'Allemagne.

A l'occasion de ce voyage, grand émoi à la cour du roi Humbert.

L'Empereur irait-il au Vatican ? Oui, Guillaume II est allé voir le pape dans les voitures de la légation de l'Allemagne et en sortant de chez son ambassadeur. Il a conversé privément pendant plus d'une heure avec le Souverain Pontife et a paru très favorablement impressionné de cette visite. La cour italienne a tout fait pour éblouir son hôte.

Cela n'empêche pas le scandale des banques italiennes de grossir chaque jour. Les directeurs des banques démissionnent, sont assassinés ou mis en prison. Ministres, sous-secrétaires d'Etat, sénateurs, députés, préfets sont accusés par les journaux, notamment par le *Gibus* de Palerme, d'avoir extorqué de l'argent aux banques pour payer les frais de leurs élections, ou toute autre chose. Un vrai Panama. Les sectaires sont tous les mêmes.

Pendant ce temps, le Pape continue à recevoir les hommages du monde entier, et, à Rome, la grandeur de cette manifestation fait négliger les petites intrigues des révolutionnaires italiens et de leur roi.

Dernièrement encore, Léon XIII recevait en audience 3000 ouvriers catholiques français. Il les a engagés fortement, dit la dépêche, à prêter leur concours loyal à la République française, le régime établi, et à travailler avec zèle à la prospérité et à la consolidation des institutions du pays.

Cette politique du Pape à l'égard de la France est diversement comprise, interprétée, appréciée par les plus vaillants et les plus

habiles défenseurs de la cause catholique en France.

M. Eugène Veillot, rédacteur en chef de l'*Univers*, annonce en la déplorant la retraite de deux de ses principaux collaborateurs, MM. Auguste Roussel et Arthur Loth, qui quittent la rédaction en suite des divergences dans l'interprétation des directions données par Léon XIII aux catholiques français.

La Belgique vient d'avoir une petite révolution qui a mis un instant en péril le trône du roi Léopold.

Le peuple, poussé par les socialistes, réclamait le suffrage universel. Le parlement résistait. Des émeutes ont alors éclaté simultanément à Anvers, à Mons, à Bruxelles et ailleurs. L'armée a été appelée sous les armes et un conflit terrible paraissait imminent, lorsque le parlement, pris de panique, a cédé en accordant le suffrage à tous les citoyens âgés de 25 ans et à ceux de 21 ans qui ont un certain degré d'instruction ou qui sont chefs de famille.

Les socialistes ont accepté cette concession temporairement, certains qu'à l'aide du nouveau million d'électeurs ainsi obtenu, ils obtiendront ensuite tout ce qu'ils voudront.

* * *

Un Prussien, le sieur Otto Brandès, correspondant d'un journal de Berlin, était à Asnières près Paris, depuis plusieurs années. De là, il envoyait des lettres à son journal.

Dans une de ces lettres, il avança que le mystérieux X... était un des fils de M. Carnot. La nouvelle fit du bruit. Elle fut aussitôt démentie, et le gouvernement décida l'expulsion du Prussien diffamateur.

Ce Brandès fut conduit à la gare, sa famille l'y accompagna. On siffla, on bouscula un peu cet étranger et les siens qui abusaient ainsi de l'hospitalité de la France.

Arrivé à Berlin, ce Brandès a publié un récit mensonger de son expulsion, disant qu'on l'avait insulté et qu'on avait jeté des pierres à sa fille et à ses enfants. Ce qui est absolument faux. La famille de ce Brandès est restée à Asnières où la population la traite, sans bruit et sans voies de fait d'aucune sorte, avec tout le mépris qu'elle mérite. Ce Brandès serait juif.

Les Juifs commencent à avoir peur, au moins en Allemagne. Leur organe autorisé, l'*Israelitische Wochenchrist*, supplie ses coreligionnaires de faire voter le projet de loi militaire dans l'intérêt de la race juive, afin qu'en cas de rejet les enfants d'Israël ne payent pas "les pots cassés."

C'est un appel direct aux feuilles juives progressistes, qui combattent le projet de loi en question.

En Angleterre et en Irlande les adversaires de M. Gladstone organisent l'agitation contre le projet du *home rule* qui donne une certaine dose d'indépendance à l'Irlande ; conséquence : les partisans de la réforme sont plus unis que jamais.

Les orangistes de l'Ulster menacent de prendre les armes le jour où le *home rule* sera accordé à l'Irlande.

M. Gladstone paraît dédaigner ces menaces et continuer ardemment sa campagne sans se laisser intimider le moins du monde.

Les orangistes du Canada font ^{* * *}chorus à leurs frères de l'Ulster et M. Clarke Wallace, récemment adjoint au cabinet fédéral comme contrôleur des douanes, a prononcé dans un banquet, à Kingston, un discours incendiaire qu'il a eu l'audace de confirmer aux communes.

Un vote de censure proposé contre lui n'a réuni que les votes de trois députés canadiens-français conservateurs, tandis que les députés irlandais de la droite, y compris deux ministres, votaient contre M. Clarke Wallace.

Et pourtant nombre de députés canadiens-français avaient condamné sévèrement, de leur siège, les paroles du ministre orangiste. Ils n'ont pas eu le courage de soutenir leur opinion de leur vote.

Voilà jusqu'où va l'esprit de parti !

De son côté, M. McCarthy, qui vient de se séparer du parti conservateur a entrepris une campagne contre tout ce qui est catholique et français, en Canada, et les acclamations ne lui font pas défaut dans Ontario.

Cela donne occasion à la presse et à la tribune canadienne-française de demander énergiquement le divorce entre des conjoints si mal assortis et si antipathiques.

Les uns proposent d'accomplir cette séparation au moyen de l'annexion aux Etats-Unis, les autres, de l'indépendance, et d'autres enfin proposent de nous détacher de la confédération et de faire de la province de Québec une colonie autonome de la couronne britannique.

Le fait est qu'à mesure qu'ils deviennent plus nombreux dans la Confédération, les Anglais se montrent plus hostiles à notre nationalité distincte et à notre religion, et qu'en devenant une minorité de plus en plus faible, notre élément national perd de son influence dans les affaires fédérales.

Il doit être suffisamment démontré aujourd'hui que nous n'avons rien à attendre de l'esprit de justice et de la générosité des Anglais. Ils peuvent faire des concessions tant qu'ils se sentent faibles, mais

avec la force leur vient l'arrogance et l'intolérance qui est le fond de leur caractère national.

Ce serait caresser une chimère que d'espérer arriver à faire un peuple uni, prospère et fort, dans de telles conditions.

Tout le monde le sent, même ceux qui soutiennent le contraire par intérêt personnel, et voilà le secret de cette agitation sur l'avenir du Canada français.

La session du parlement fédéral, qui n'a duré que 41 jours, a été d'une insignifiance et d'une inutilité remarquables. Rien d'important n'y a été fait. La réforme du tarif, toujours promise, a été remise de nouveau. La question des écoles de Manitoba est restée en suspens. Le traité franco-canadien conclu par notre haut-commissaire en France a été renvoyé aux calendes grecques.

On a passé quelques lois d'intérêt privé et voté les subsides, et le gouvernement paraît satisfait ; mais il n'a gagné ni en prestige ni en popularité. Le peuple est las des tergiversations. Un seul homme a pu mettre en pratique avec succès la politique de l'ajournement à *demain* des solutions difficiles. Ceux qui voudraient l'imiter sans avoir ses qualités exceptionnelles d'homme d'État pourraient bien regretter bientôt de n'avoir pas suivi une politique franche, nette, déterminée et suivie.

Sous les institutions démocratiques, les gouvernés veulent savoir où on les mène et par quelles voies on les conduit. Il s'est produit dernièrement plusieurs signes évidents de fatigue et d'impatience que nos gouvernants feront bien, dans leur intérêt, de ne pas dédaigner.



LES BASTONNAIS ⁽¹⁾

LIVRE I^{er}

L'ORAGE S'AMONCELLE.

(*Suite.*)

A cette époque, le pays, aux environs des chutes de Montmorency, était encore peu habité. Le plus prochain village, dans la direction de Québec, était Beauport où les habitants même étaient comparativement peu nombreux. La hutte de l'ermite était éloignée de la grand'route, à moitié chemin, environ, de cette route au Saint-Laurent, sur la rive droite des chutes et juste en face de l'endroit où les eaux plongent dans le bassin de roche au fond du précipice. De sa petite fenêtre solitaire, Batoche pouvait apercevoir les chutes en tout temps, le jour et la nuit, brillantes comme des diamants sous les rayons du soleil, reluisant d'un éclat argentin au clair de lune, ou se précipitant dans les plus épaisses ténèbres sous la lueur phosphorescente de leur écume. Leur musique aussi résonnait toujours à ses oreilles et formait comme une partie de son être. Elle le suivait durant son travail et accompagnait sa pensée durant le jour ; elle l'endormait, le soir, lorsque s'éteignait le dernier tison dans l'âtre, et elle le réveillait toujours aux premières lueurs de l'aurore. Les saisons, pour lui, étaient marquées par les changements qui s'opéraient dans le bruit de la cataracte : roulement de tonnerre quand venaient les fontes de neige au printemps, ou les grandes pluies de l'automne ; léger murmure, quand les ardeurs de l'été réduisaient le torrent à un étroit ruisseau, et gémissement plaintif, semblable à celui des fils électriques, lorsque certains vents d'hiver venaient frôler la cascade entourée de glaces.

La passion de Batoche pour sa cataracte, extravagante peut-être, était bien dans son caractère, comme nous le verrons ; mais réellement, les chutes de Montmorency sont au nombre des plus belles œuvres de la nature, sur ce continent. Nous tenons tous à visiter les chutes de Niagara, au moins une fois dans notre vie ; mais à part la largeur du cours d'eau, elles n'ont aucune supériorité sur celles de Montmorency.

(1) Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année 1893, par C. O. Beauchemin & Fils, au bureau du ministre de l'agriculture.

En hauteur, elles leur sont bien inférieures, le Montmorency étant près de cent pieds plus élevé au-dessus du niveau inférieur, que le Niagara.

Le volume d'eau plus considérable du Niagara, augmente le bruit de la chute et la brouée qui en remonte; mais le tonnerre de Montmorency se fait aussi entendre à une grande distance, et sa colonne de vapeur est un beau spectacle sous les rayons puissants du soleil ou sous les éclairs fulgurants d'un orage. Les décors de cette scène grandiose sont certainement plus beaux que ceux du Niagara, en ce qu'ils sont beaucoup plus sauvages. Le paysage aux alentours est rude, rocheux et couvert de forêts. En face s'étend au loin et au large le majestueux St-Laurent, au milieu duquel repose la belle île d'Orléans, un pittoresque jardin. Mais c'est surtout en hiver que les chutes de Montmorency sont belles à voir. Elles présentent alors un spectacle unique au monde.

Les hivers canadiens sont remarquables par leur sévérité, et presque chaque année, pendant quelques jours au moins, le mercure descend à vingt-cinq ou trente degrés au-dessous de zéro.

Quand arrivent ces grands froids, les eaux impétueuses du Montmorency sont arrêtées dans leur cours précipité, et, sous leur manteau de glace, elles apparaissent comme un voile de dentelle blanche jeté sur le bord du précipice et suspendu dans l'espace. Avant que la congélation se complète, néanmoins, il se produit un autre phénomène bien singulier. Au pied des chutes, où l'eau bouillonne et remonte sous forme de globules liquides et de vapeur impalpable, une éminence se forme graduellement, s'élevant constamment en forme de cierge, jusqu'à ce qu'elle atteigne une hauteur considérable, parfois un quart ou un tiers de la hauteur de la chute elle-même.

Elle est connue sous le nom de Cône. Les Canadiens-Français l'appellent plus poétiquement le *pain de sucre*.

Dans les beaux jours de janvier, quand les blancs rayons du soleil d'hiver viennent caresser, comme en se jouant, cette pyramide de cristal, font étinceler ses veines d'émeraudes et illuminent d'un rayon réfractaire les cavités circulaires par lesquelles l'air comprimé se fraie un passage, l'effet des rayons prismatiques est enchanteur.

Des milliers de personnes visitent Montmorency chaque hiver dans le seul but de jouir de ce spectacle. Il est inutile d'ajouter que les jeunes gens visitent le Cône dans le dessein plus prosaïque de glisser sur les *toboggans* ou les traîneaux, du sommet de ce pic de glace jusqu'au milieu du Saint-Laurent.

IX

LE HURLEMENT DU LOUP.

C'était une heure après le coucher du soleil et l'obscurité était déjà presque complète. Batoche avait attisé le feu et préparé la petite table sur laquelle il avait placé deux assiettes d'étain avec couteaux et fourchettes. Il sortit de sa poche un gros couteau qu'il ouvrit et plaça aussi sur la table. Il retira ensuite du garde-manger un pain bis qu'il mit à côté des assiettes. Ayant ainsi apparemment complété ses préparatifs pour le souper, il s'arrêta et sembla prêter l'oreille aux bruits du dehors.

“C'est étrange, murmura-t-il, elle n'est jamais en retard comme cela.”

Il se dirigea vers la porte qu'une bouffée de vent ouvrit toute grande au même moment et regarda longtemps et attentivement à droite et à gauche.

“La neige est épaisse, dit-il, le sentier qui vient de la grande route est obstrué. Peut-être a-t-elle perdu son chemin...mais non ; elle ne l'a jamais perdu jusqu'ici.”

Il ferma la porte, arpena la chambre avec distraction et après avoir regardé tout autour de lui pendant une ou deux secondes, il se laissa choir dans une chaise basse garnie de lanières de cuir, devant le foyer. Pendant qu'il est assis là, saisissons l'occasion d'esquisser cet être singulier. Sa figure était expressive, le menton long et pointu, la mâchoire ferme. Les lèvres étaient serrées comme celles d'un homme taciturne, sans toutefois lui donner un air refrigné, car, aux deux coins étaient gravées deux lignes comme celles de vieux sourires qui auraient enfoui là leurs joies pour toujours. Un nez long et assez épais, dont les narines se dilataient aux moindres impressions. Les os des joues proéminents. Un beau front, mais un peu trop aplati aux tempes.

De longues et minces mèches de cheveux blancs s'échappaient de son grand bonnet de peau de renard. Son teint était bronzé et sa figure, sans barbe.

Ce dernier trait passe pour être la caractéristique d'une faible vitalité, mais il distingue aussi fréquemment l'excentricité, et Batoche était évidemment un excentrique, comme l'indiquait l'expression de ses yeux ; des yeux d'un gris froid, mais lançant par moments de sauvages éclairs. La réflexion du brasier leur donnait une apparence fantastique.

Batoche resta ainsi assis pendant au moins une demi-heure devant le feu, ses longues mains maigres enfoncées dans ses poches, son *casque* de peau de renard rejeté sur un côté de la tête et les yeux distraitement fixés sur les flammes.

Malgré l'immobilité de sa posture, il était évidemment en proie à de profondes émotions, car la lueur blafarde qui se jouait sur sa figure révélait dans sa physionomie le jeu de pénibles pensées.

De temps en temps, il murmurait d'une voix à moitié articulée des paroles que le chat noir paraissait comprendre, car il ronronnait pendant quelque temps dans son nid demi-circulaire, puis, se levant, arrondissait le dos et regardait son maître avec une expression de tendre sollicitude dans ses yeux verts.

Mais Batoche ne pensait guère à Velours, ce soir-là. Son esprit était entièrement occupé de la petite Blanche qui, étant allée à Québec pour quelques commissions, suivant son habitude, n'était pas encore de retour.

Le vent gémissait lugubrement autour de la petite hutte qu'il ébranlait parfois comme s'il avait voulu la renverser de ses fondements. Les pins et les hêtres du voisinage, violemment secoués par la tempête, faisaient entendre des craquements sinistres, et du sommet des chutes s'élevait un sourd grondement plein de tristesse.

Soudain, au milieu de tous ces bruits, l'oreille exercée du vieux solitaire distingua un cri singulier venant du côté de la route. C'était un aboiement aigu et perçant suivi d'un gémissement plaintif. Il se redressa, tendit l'oreille et écouta de nouveau. La fourrure de Velours était maintenant hérissée et ses moustaches étaient raides comme des fils de fer. De nouveau, le hurlement lugubre retentit, rendu plus distinct et plus frappant par un coup de vent violent et soudain.

“Un loup, un loup!” s'écria Batoche en s'élançant de son siège. Il arracha son fusil des crochets et se précipita hors de la maison. Sans un instant d'hésitation sur la direction qu'il devait prendre, il courut vers la grand'route.

—“Non, oh! non; c'est impossible,” murmurait-il, tout hâtant, dans sa course rapide, “Dieu ne voudrait pas la jeter dans la gueule du loup.”

Il atteignit bientôt la route et s'arrêta un instant sur le bord du chemin pour écouter. Il ne fut pas désappointé, car à cent ou deux cents pas de lui, il entendit, pour la troisième fois, le hurlement menaçant du loup.

Alors le chasseur se retrouva tout entier dans Batoche. Il devint à l'instant un homme nouveau. La taille courbée se redressa, les membres affaiblis se raidirent nerveusement, les yeux sinistres lancèrent des éclairs comme pour illuminer l'espace qui s'étendait devant eux et l'expression vague et mélancolique des traits s'effaça pour faire place à une seule expression dure et farouche, celle du chasseur à l'affût. Un instant lui suffit pour déterminer l'exacte direction d'où venait le bruit. Avec mille précautions, il s'avança d'arbre en arbre d'un pas imperceptible à l'oreille et en retenant son souffle, jusqu'à ce qu'il eût atteint les abords d'un fourré. Là, il s'attendait à surprendre le loup. Longtemps et avec la plus grande attention, il épia à travers les broussailles.

“C'est un repaire de loups,” murmura-t-il. “Ce n'est pas une paire, mais bien quatre ou cinq paires d'yeux qui brillent là dans les ténèbres. Il me faut exterminer promptement cette engeance redoutable. Il ne faut pas les laisser établir leurs quartiers d'hiver si près de ma cabane.”

A ces mots, il épaula sa carabine et visa avec soin. Il avait le doigt sur la détente et allait faire feu, quand il sentit le canon de son fusil se détourner de sa position et se diriger tranquillement, mais irrésistiblement vers le sol.

—“Pas de folies, Batoche. Garde tes munitions pour d'autres loups que ceux-ci. Tu en auras bientôt besoin,” dit une voix d'un ton bas et mystérieux.

Le chasseur reconnut aussitôt Barbin, un fermier de Beauport.

— Que fais-tu ici, lui dit-il ?

— Pas le temps de répondre à tes questions ce soir. Tu le sauras plus tard.

— Et qui sont ceux-là, dans ce fourré, là-bas ?

— Mes amis et les tiens.

Batoche secoua la tête d'un air de doute et marmotta quelque chose qui signifiait qu'il voulait avancer, et se rendre compte par lui-même de l'état des choses. Il était ennemi des rôdeurs de toutes sortes et voulait savoir à qui il avait affaire avant d'abandonner ses recherches.

Un léger sifflement se fit entendre et le fourré devint aussitôt désert.

Barbin essaya de le retenir, mais l'impatience commençait à s'emparer du vieillard et il s'arracha violemment à l'étreinte du fermier.

— Pas de folies, Batoche, je le répète. Tu sais qui je suis et tu

dois comprendre que je ne serais pas dehors, dans un tel endroit et par une nuit pareille sans nécessité. Ceux-ci sont mes amis. Pour des raisons suffisantes, ils ne doivent pas être connus à présent. Crois-moi ; n'avance pas plus loin. D'ailleurs, ils sont invisibles maintenant,

— Mais pourquoi ces cris étranges ?

— Le hurlement du loup est notre cri de ralliement.

— Le loup !

— Ne comprends-tu pas maintenant ?

Le vieillard passa rapidement la main sur son front et sur ses yeux ; puis, laissant retomber son fusil, et saisissant Barbin au collet, il s'écria :

— Est-il possible ! Je savais bien que cela viendrait, mais je ne m'y attendais pas si vite. Le loup, as-tu dit ? Ah ! seize ans, c'est long, mais ça passe, Barbin. Nous sommes vieux aujourd'hui, mais pas encore cassés...

Il aurait continué sur ce train, mais son interlocuteur l'arrêta tout à coup.

— Oui, oui, Batoche. c'est comme ça. Tiens-toi prêt, comme nous le faisons. Mais il faut que je parte ; mes compagnons m'attendent. Nous avons de la besogne sérieuse à faire ce soir.

— Et moi ? demanda le vieux d'un ton de reproche.

— Ta besogne, Batoche, n'est pas pour maintenant, mais pour plus tard ; pas ici, mais ailleurs. Sois tranquille ; tu n'as pas été oublié.

Barbin disparut alors dans le bois, tandis que Batoche s'en retournait lentement vers la route, hochant la tête et se murmurant à lui-même :

“ Le loup ! Je savais que cela viendrait ; mais qui l'aurait cru ? Mon violon chantera-t-il pour moi ce soir la vieille chanson ? Clara glissera-t-elle sous la chute ? ”

X

LA CASSETTE.

La petite Blanche n'avait pas été oubliée pendant tout ce temps. En atteignant la route, le vieillard interrogea des yeux l'horizon dans la direction de Québec, pendant un instant, comme s'il avait hésité entre cette route à suivre et celle de sa cabane. Apparemment, il se décida pour cette dernière, car il traversa la route d'un pas résolu et s'engagea dans l'étroit sentier conduisant à sa demeure. En y arrivant, il aperçut arrêté à quelque distance, sous les arbres, un cheval attelé à un traîneau.

Il parut néanmoins n'y prêter aucune attention et il se dirigea vers la porte, qui lui fut ouverte par la petite Blanche.

Il se baissa pour l'embrasser sur le front, posa la main sur ses cheveux et lui dit :

—C'est bien, mon enfant ; mais pourquoi es-tu si en retard ?

—Je n'ai pu revenir plus tôt, grand-père.

—Qui t'a retenu ?

Elle lui désigna du geste un homme, la figure recouverte d'un épais cache-nez et assis dans un coin obscur de la chambre. Sans lâcher sa carabine qu'il traînait de sa main gauche, Batoche s'avança vers lui. L'homme se leva, tendit la main et sourit tristement.

—Ne me reconnaissez-vous pas, Batoche ?

Le vieillard examina longuement l'étranger ; puis sa figure s'éclaira comme s'il l'avait reconnu, et il s'écria :

—Je dois me tromper ; ce n'est pas possible.

—Oui, c'est moi.

—M. Belmont !

—Oui, Batoche, nous nous souvenons l'un de l'autre, quoique nous ne nous soyons pas vus depuis bien des années. Vous vivez ici de la vie d'un anachorète ; vous ne venez jamais à la ville et je reste dans la retraite, ne sortant presque jamais de la ville. Nous voilà presque des étrangers et pourtant, nous sommes amis. Nous *devons* être amis maintenant, même si nous ne l'étions pas auparavant.

Le vieillard ne répondit pas, mais il invita son visiteur à s'asseoir. Après avoir accroché son arme, il prit un siège auprès de lui. Le feu avait baissé et tous deux étaient assis dans les ténèbres. Blanche avait proposé d'allumer une chandelle, mais les deux hommes ayant fait un signe de refus, l'enfant s'assit de l'autre côté de l'âtre avec le chat noir couché en rond sur ses genoux.

—Je vous ai ramené l'enfant, dit M. Belmont, pour ouvrir la conversation. Elle était en bonnes mains avec Pauline sa marraine ; mais nous savions qu'elle ne passe jamais la nuit hors de votre ermitage et que vous seriez inquiet si elle ne revenait pas ce soir.

—Oh ! Blanche est comme son vieux grand-père. Elle connaît tous les sentiers de la forêt, tous les signes du firmament et le plus mauvais temps ne saurait l'empêcher de retrouver notre demeure. Je ne crains pas que les hommes ou les animaux sauvages lui fassent aucun mal ; car elle porte sur elle la marque de la Providence et aucun accident ne lui arrivera aussi longtemps que je vivrai. Il

y a un esprit dans les chutes, là-bas, M. Belmont, qui veille sur elle et cette protection est inviolable. Mais je vous remercie, Monsieur, vous et votre fille d'avoir pris soin d'elle.

—Je l'ai retenue pour une autre raison, Batoche. Et M. Belmont jeta furtivement un regard sur son interlocuteur dont le coup d'œil empreint du même doute se croisa avec le sien.

—Cela m'a fourni l'occasion de vous faire une visite qui, pour des raisons spéciales, est de la plus grande importance pour moi.

Batoche parut deviner les secrètes pensées de son hôte et le mit aussitôt à l'aise en disant :

—Je suis un pauvre solitaire, M. Belmont, éloigné du monde, séparé du présent, ne vivant que dans le passé et n'espérant rien dans l'avenir excepté le bien-être de cette orpheline. Personne ne pense à moi et je n'ai pensé à personne ; mais je suis prêt à vous rendre tous les services que je pourrai. J'ai appris un secret, ce soir, et, qui sait ? peut-être la vie a-t-elle changé pour moi depuis une heure.

M. Belmont écouta attentivement ces paroles. Il savait en présence de quel être étrange il se trouvait et comprenait que le langage qu'il venait d'entendre avait peut-être une signification plus élevée que les mots ne l'indiquaient. Mais les manières de Batoche étaient calmes, bien que le ton de ses paroles fût résolu ; son regard n'avait rien de son étrange éclat et aucun geste exagéré ou extravagant ne venait indiquer qu'il ne s'exprimait pas de la manière la plus rationnelle. M. Belmont se contenta donc de remercier l'ermite de sa bonne volonté.

La conversation commençait à languir quand, soudain, on entendit, dans la forêt, au-delà de la grand'route un hurlement comprimé. Obéissant à une même impulsion, les deux hommes se levèrent au même instant, comme mus par un ressort, et leur regard se croisa. La petite Blanche, la tête tombée de lassitude sur son épaule, dormait doucement, inconsciente de tout danger, tandis que Velours refusait d'abandonner son chaud nid sur les genoux de sa maîtresse, quoiqu'elle eût remué une fois ou deux.

—Le loup ! murmura Batoche.

—Le loup ! répondit M. Belmont. Et les deux hommes tombèrent dans les bras l'un de l'autre.

—Nous sommes frères encore une fois, dit M. Belmont, en serrant les mains du vieillard, pendant que les larmes coulaient sur ses joues.

—Oui, et pour la plus sainte des causes, répondit Batoche.

—Il n'y a plus de mystère entre nous, maintenant, reprit M.

Belmont. Cet appel était pour moi. Il me faut partir sans délai, J'ai déjà trop tardé. Ce qui m'a amené près de vous, en particulier. Batoche, c'est ceci.

Et il retira de l'intérieur de son vaste *capot* de chat sauvage une petite cassette garnie de fermoirs d'argent.

— Dans cette petite cassette, Batoche, sont toutes mes reliques et tous mes trésors de famille. De mon argent, je ne fais aucun cas ; mais pour ceci, j'y tiens tant, que je donnerais ma vie pour éviter qu'il soit détruit. Vous êtes celui qui peut cacher cela pour moi. Vous connaissez des cachettes où aucun mortel ne peut pénétrer. Je vous confie cette cassette. Ce jour a été bien sombre pour moi ; ce qui m'attend demain, j'ose à peine le deviner. Nous tous, et vous aussi, Batoche, allons avoir probablement de durs moments à passer. Quant à nous, la perte ne sera rien ; nous sommes vieux et inutiles. Mais Pauline et la petite Blanche ! il faut qu'elles survivent aux ruines. Si je péris, cette cassette doit être remise à ma fille, et de peur qu'il vous arrive malheur, à vous aussi, confiez le secret de la cachette à Blanche, afin qu'elle puisse remettre ce dépôt à sa marraine. Prenez, et bonne nuit. Il me faut partir.

Sans attendre un mot de réponse, M. Belmont embrassa le vieillard sur la joue, se baissa pour imprimer un baiser sur le front de l'enfant endormie, s'élança hors de la cabane, se jeta dans son traîneau et partit.

Au moment où il disparaissait, le même hurlement de loup, plaintif et sourd, se fit entendre dans la forêt.

XI

L'ESPRIT DE LA CHUTE.

Batoche réfléchit un instant en tenant encore le loquet de la porte fermée. Puis il traversa lentement la chambre et disparut derrière les rideaux d'indienne de la petite alcove. Ce qu'il fit là, nul ne le sait, mais quand il sortit, il portait sur chacun de ses traits la marque d'une énergique résolution. Il prit la cassette aux fermoirs d'argent qui lui avait été confiée et la soupesa entre ses mains. Elle était lourde, mais plus lourde encore lui parut la responsabilité qu'elle faisait peser sur lui, si l'on peut en juger par le gros soupir qui lui échappa. Il jeta un regard sur la petite Blanche, mais elle continuait à dormir paisiblement, la tête appuyée sur le mur et penchée sur son épaule.

Velours, plus vigilant, regardait furtivement son maître du coin des yeux ; mais connaissant bien ses habitudes, il ne jugea pas prudent de bouger de son nid ou de faire aucun bruit.

“ Il est un endroit entre tous, murmura Batoche, où je puis cacher ceci sans la moindre crainte qu'il puisse être découvert. Là, ni les oiseaux de l'air, ni les animaux des forêts, ni l'œil de l'homme ne le découvriront jamais. Blanche seule connaîtra la cachette ; mais je ne lui dirai rien maintenant. Elle dort, et c'est tant mieux.”

Il mit alors la cassette sous son bras et sortit avec précaution de la maison. Il prit un sentier qui menait aux chutes, et après avoir atteint leur sommet il tourna à droite et descendit le long des rochers jusqu'à ce qu'il eût atteint les profondeurs du bassin. Là, il s'arrêta un moment et regarda en haut comme pour s'assurer de sa position. Un instant plus tard, il avait disparu derrière la chute elle-même. Serrant plus étroitement la cassette sous son bras droit, il se servit de sa main gauche pour reconnaître sa route à tâtons, le long de la muraille de granit froide et humide. Les pierres sur lesquelles il marchait, les unes rondes, les autres cassées à angles aigus ou plates, étaient rendues glissantes par le limon qui avait coulé des fissures du sol supérieur et par l'écume qui rejaillissait de la cascade. A ces dangers, les ténèbres y en ajoutaient d'autres, car l'immense volume d'eau tombant du rocher en épais rideau fermait cet espace à la lumière du jour. Quand il eut atteint environ le milieu de l'espace entre les deux bords de la rivière, Batoche s'arrêta et se pencha devant une ouverture par laquelle il ne pouvait pénétrer qu'en se courbant. Sans hésiter et en homme qui connaissait les lieux, il entra ainsi dans le souterrain. Il y resta au moins une demi-heure. Quand il en sortit, il se redressa aisément, et à l'aide de ses deux mains, il revint rapidement au pied des chutes. Là, il s'arrêta, regardant au dessus et autour de lui, pour s'assurer qu'il était vraiment seul avec son secret.

Mais non, il n'était pas seul. Au sommet de la chute, le long de la dangereuse corniche d'où le torrent plonge tout d'un coup dans le précipice, une frêle forme humaine vêtue de blanc glissait lentement, la figure tournée vers lui. Ses cheveux blonds retenus par un réseau autour de son front tombaient en liberté sur ses épaules. Dans ses yeux brillait la flamme de l'amour et un doux sourire voltigeait sur ses lèvres. Ses blanches mains pendaient à ses côtés, et du rebord de son vêtement flottant sortait un pied mignon, d'un blanc de neige, qui semblait à peine toucher la surface de l'eau.

Qu'était-ce donc? Un fantôme ou une réalité? Une illusion de la vapeur et de la nuit, ou un esprit de Dieu marchant en réalité sur les eaux? Nous ne pouvons le dire, ou plutôt, nous ne nous arrêterons pas à cette question. Il nous suffit de savoir que le pauvre vieil ermite l'avait vu et que ce spectacle l'avait transporté



en extase. Tout son être paraissait transfiguré sous la vision éthérée qui brillait devant lui. Les traits grossiers du vieil âge et le pauvre vêtement se fondaient sous les traits radieux du bonheur et de la vénération. Sous les rayons de la lune voilés par la brume, à la lueur vacillante des étoiles, il tomba à genoux, étendit les bras et les yeux levés vers l'apparition, il parut absorbé dans la prière.

“Encore une fois, ô Clara! Encore une fois, ô ma fille! Il y a bien longtemps que je ne t'ai vue et mes jours se sont écoulés tristement dans l'isolement et la solitude.

“Encore une fois, tu viens sourire à ton vieux père et apporter une bénédiction à ton enfant orpheline.

“Elle dort doucement là-haut, près du foyer. Protège-la du danger qui doit nous menacer, je le sais et ton apparition m'en avertit. Tu

es l'ange gardien de ma cabane; garde-la de tous les périls qui l'ont menacée depuis tant d'années. Donne-moi un signe de ta protection, et je serai content.”

Telles étaient les paroles que prononçait le vieillard à genoux sur les pierres humides. Que nul ne sourie en les lisant, car les divagations mêmes d'un cerveau malade sont admirables quand elles ont un sens spirituel.

Batoche se leva et s'avança plus près, les bras toujours étendus, comme s'il avait voulu étreindre l'esprit de la chute et saisir le signe qu'il sollicitait, mais la déception l'attendait là.

Ses lèvres ne prononcèrent pas une parole, et sans un geste, sans un mouvement, les mains croisées sur la poitrine, dans l'attitude de la prière, séduisant par la douceur de son sourire l'âme blessée du pauvre vieux, elle leva au ciel ses yeux brillants et lentement s'évanouit dans les airs.

Une épaisse bande de nuage flottait dans l'espace, voilant la lune. Des étoiles tombait une pâle lueur, il faisait très noir. Les grandes chutes faisaient retentir leur sourd roulement de tonnerre.

Le vent s'engouffrait au milieu des arbres de la forêt avec des gémissements plaintifs. L'ermite s'agenouilla de nouveau et resta longtemps plongé dans une prière muette, puis il se leva et retourna à sa hutte.

Il trouva la petite Blanche debout au milieu de la chambre, dans la pleine lumière du foyer, ses yeux noirs dilatés et reflétant une lueur d'effroi. Il se courba pour l'embrasser et remarquant le souper encore intact sur la table, il lui demanda :

- Tu n'as rien mangé, chère enfant ?
- Je ne puis manger, grand-père.
- Alors, va te coucher, il est tard.
- Je ne puis dormir.

Le vieillard comprit. L'esprit de la mère avait effleuré l'enfant de ses blanches ailes.

- Alors, prie, dit-il.

Et tombant à genoux, la petite Blanche répéta toutes les prières que sa marraine, Pauline Belmont, lui avait enseignées.

XII

TROIS-RIVIÈRES.

La mission de Roderick Hardinge à Trois-Rivières eut un succès complet. Il trouva cette ville et les environs dans un état de vive anxiété et d'alarme, causé par la marche des événements dans la partie supérieure de la province. Toute la péninsule du Richelieu était parcourue par les troupes continentales, et le district de Montréal était virtuellement en leur pouvoir. Le seul espoir était que l'armée anglaise pût tenir ferme à Sorel qui commande le Richelieu et St-Laurent, au confluent du fleuve et de la rivière. En conséquence, tout l'intérêt de cette guerre se concentra autour de ce point stratégique, dans la première semaine de novembre.

Il était donc bien naturel que la population de Trois-Rivières fût sous le coup d'une vive émotion, car si les Anglais étaient incapables de résister à Sorel, toute la vallée du Saint-Laurent serait balayée par les Américains, et Trois-Rivières serait le premier poste qu'ils occuperaient.



L'arrivée d'Hardinge n'était pas de nature à calmer l'inquiétude, et les nouvelles qu'il apportait se répandirent dans la ville cette nuit-là même, malgré tout ce qu'on put faire pour garder le secret officiel.

Le commandant de la ville était fort alarmé. "Les nouvelles d'en haut étaient déjà assez mauvaises, dit-il à son premier secré-

taire, après avoir lu les dépêches d'Hardinge ; celles d'en bas ne sont pas plus rassurantes.

"Trois-Rivières se trouve ainsi entre deux feux. Montgomery à l'ouest, et maintenant, Arnold à l'est. J'ai bien peur qu'il ne nous faille succomber ; et le pire de tout est que, maîtres de tout le pays entre les postes militaires, avec des émissaires dans tous les villages le long de leur route, ils profitent de l'opportunité qui leur est laissée pour influencer nos simples et naïfs paysans.

"Ici, à Trois-Rivières, on peut déjà remarquer facilement dans notre population des symptômes de désaffection, et je crains bien que ce sentiment ne s'accroisse à la nouvelle de cette nouvelle source de danger."

Le secrétaire était un vieillard. Il écouta attentivement ces paroles de son supérieur en mordillant les barbes de sa plume et en laissant paraître d'autres signes d'excitation nerveuse.

"Je suis certain, Monsieur, que vous n'exagérez pas la situation, dit-il d'une voix lente mais avec résolution. Nous sommes à la veille d'une crise et je crains que dans une semaine d'ici la ville de Trois-Rivières ne soit aux mains des Bastonnais. Nous n'avons aucun moyen de résistance, et en eussions-nous, qu'il y a trop de dissension parmi nous pour essayer de résister avec quelque chance de succès. La première question qui se pose est de savoir s'il est mieux pour vous de pourvoir à votre propre sécurité aussi bien qu'à celles des archives et des registres de la ville.

—Ni l'un, ni l'autre, répliqua le commandant avec dignité. Quant à moi, le devoir de ma charge m'oblige à rester à mon poste

jusqu'à ce que j'en sois dépossédé par la force. Je ne crains pas la violence pour ma personne, mais devrais-je y être soumis, que je saurais la supporter. Souvenez-vous que vous et moi savons ce que c'est que la guerre. Tous deux nous avons passé par les terribles années de la conquête. Pour ce qui est des archives, vous veillerez à ce qu'elles soient convenablement gardées, mais elles ne doivent pas être dérangées.

Les ennemis ne sont pas des barbares. Au contraire, leur politique est d'être aussi conciliants que possible. D'ailleurs, ils ne feront que passer par Trois-Rivières."

—Ils feront plus que cela, Monsieur. Comme ils ont l'intention de marcher sur Québec et de passer très probablement l'hiver autour de ses murs, il leur faudra, de toute nécessité, au point de vue militaire, occuper toutes les petites villes et les villages sur leur route, entre Québec et Montréal, autant pour les besoins de leur commissariat que pour en faire des stations de recrutement.

—Des stations de recrutement! Ne prononcez pas ces paroles odieuses.

—Ce sont des termes odieux, en effet, Monsieur; mais ils expriment une situation qu'il nous faut bien envisager. A moins que nous prenions bien des précautions, cette guerre sera considérablement aggravée par le fait que beaucoup de nos compatriotes tourneront leurs armes contre nous.

Cette conversation que nous rapportons brièvement afin de donner au lecteur un aperçu de la situation, sans lui imposer la sécheresse de détails purement historiques, fut interrompue par l'arrivée d'un messager qui remit une lettre au gouverneur.

"Ceci vient de Sorel, s'écria le fonctionnaire. Cela arrive juste à temps pour jeter de la lumière sur nos affaires et cela permettra au lieutenant Hardinge, qui retourne demain, de porter les dernières nouvelles à Québec."

Après avoir dit ces paroles, il lut la dépêche.

XIII

UNE MISSION BIEN REMPLIE.

A dix heures, le matin du 8 novembre, le lendemain de son arrivée, Roderick Hardinge se présenta à la résidence du commandant de Trois-Rivières.

C'était l'heure fixée entre eux pour une conférence; mais cela n'empêcha pas le commandant de manifester quelque surprise à la vue du jeune officier.

—Vous n'êtes pas déjà prêt à partir pour Québec, assurément? demanda-t-il.

—S'il est possible, commandant, je tiendrais beaucoup à partir du plus tôt. Mon cheval n'est pas si frais qu'hier et il mettra plus de temps à franchir la distance.

D'ailleurs, je crois que ma présence sera requise à Québec avant minuit.

—Très bien. Le temps presse; je le sais. J'ai écrit à la hâte quelques lignes pour donner au lieutenant-gouverneur Cramahé tous les renseignements que je possède. Voici la lettre. Mais vous avez sans doute parcouru un peu la ville ce matin et appris ainsi beaucoup de détails qui peuvent m'avoir échappé.

—J'ai entendu rapporter beaucoup plus de choses que je n'en veux croire, dit Hardinge, en riant.

—Dites-moi brièvement ce que vous avez entendu et je rectifierai ou confirmerai.

—J'ai entendu dire que Montréal a succombé.

—Pas encore. Montgomery est encore sur le plateau entre St-Jean, dont il s'est emparé il y a une semaine, et Montréal qui est le point d'attaque suivant. Mais il y a deux obstacles qui le retardent. Le premier, ce sont les escarmouches des troupes anglaises sur ses flancs, et le second, le mécontentement parmi ses propres soldats. Beaucoup d'hommes du Vermont et de l'Etat de New-York sont retournés chez eux.

Montréal, toutefois, est en réalité sans défense et ne peut tenir tout au plus que quelques jours, par cette raison surtout que Montgomery a grand hâte d'y arriver afin de loger et de vêtir ses hommes souffrants et déguenillés. Qu'avez-vous appris de plus ?

—Que les Français de Montréal travaillent secrètement en faveur de l'ennemi.

—C'est faux. Ceux qui vous ont dit cela sont des traîtres, et nous en avons plusieurs ici, à Trois-Rivières.

Ensuite ?

—Que les sauvages sous la conduite de La Corne ont déterré la hache de guerre qu'ils avaient enfouie dans l'église des Récollets, il y a un mois, et se sont déclarés contre nous.

—Ce seraient là de terribles nouvelles, si c'était vrai. Mon dernier courrier de l'ouest, arrivé il y a une heure, a des renseignements particuliers sur les sauvages autour de Montréal.

Ils maintiennent encore la neutralité jurée dans l'église des Récollets. J'admets cependant qu'il ne faudrait pas grand'chose pour les jeter dans les rangs de nos ennemis, et je sais que Montgomery a déjà envoyé des émissaires parmi eux. Mais La Corne est un vrai Français et aussi longtemps que nos propres gens garderont leur allégeance, il gardera la sienne.

Après une pause, Hardinge reprit :

—J'ai appris aussi, commandant, que le colonel McLean, à la tête de ses Ecossais du Nord, n'a pas réussi à faire sa jonction à Longueuil avec le gouverneur Carleton, de manière à intercepter Montgomery entre Saint-Jean et Montréal.

—C'est vrai.

—Que le gouverneur Carleton ayant été défait à Longueuil par un détachement du Vermont, et les troupes continentales ayant envahi la péninsule du Richelieu, le colonel McLean a été forcé de se replier précipitamment sur Sorel.

—C'est malheureusement trop exact. Savez-vous autre chose ?

—C'est tout.

—Alors, je vous en apprendrai davantage. McLean sera forcé

d'opérer sa retraite de Sorel. Mes coureurs des bois et mes messagers sauvages sont arrivés l'un après l'autre, la nuit dernière et ce matin. Ils m'informent que tandis que Montgomery marche sur Montréal, un corps considérable, sous la conduite d'un de ses meilleurs officiers, s'avance sur Sorel, en vue d'occuper cette place et de commander ainsi la rivière. McLean n'est pas en mesure de résister à cette attaque. Ce qui hâtera sa retraite, ce sont les nouvelles qu'il doit avoir reçues de Québec à l'heure qu'il est.

Hier soir, aussitôt après avoir lu les dépêches que vous m'avez apportées, je lui ai envoyé un de mes plus rapides messagers. Il a dû arriver à Sorel de bonne heure ce matin. Le messenger spécial dépêché au gouverneur Carleton avec les mêmes nouvelles arrivera à Montréal vers midi aujourd'hui.

Durant toute cette conversation, la figure d'Hardinge avait été grave et presque abattue; mais aux derniers mots de son interlocuteur, elle se colora subitement et prit une expression d'enthousiasme.

—Si le colonel McLean et le gouverneur Carleton connaissent exactement l'état des choses à Québec, je suis content, s'écria-t-il.

—Alors, vous pouvez être satisfait. J'ai annoncé tout cela brièvement au lieutenant-gouverneur Cramahé, mais vous pouvez le lui répéter et lui en donner la certitude.

—Je n'y manquerai pas.

Et après quelques mots d'adieux, il prit respectueusement congé du commandant.

Quand il eut dépassé les rues de Trois-Rivières et qu'il fut seul sur la route, il ne put retenir un long et bruyant cri de joie.

“ Le sort en est jeté, s'écria-t-il. La guerre est allumée de toutes parts. Dans vingt-quatre heures mon nom circulera d'un bout à l'autre de la province. Ma mission a pleinement réussi. Comme la petite Pauline va être fière de son cavalier ! ”

Avec de telles pensées remplissant son esprit, il oublia sa fatigue corporelle et revint à Québec plus allègrement encore qu'il n'en était parti.

J. LESPÉRANCE.

(A suivre.)

NOTE DU DIRECTEUR.

Au moment de mettre notre dernière forme sous presse nous nous sommes aperçu que la signature de notre éminent collaborateur DOM BENOIT avait été omise à la page 278 de ce numéro, au bas de l'article sur le *Renoncement évangélique dans le clergé*. Nous nous empressons de réparer cet oubli. Le nom du savant écrivain est tellement bien connu par les nombreuses éditions de ses ouvrages : *la Cité antichrétienne au XIX^e siècle* et *les Errcurs modernes*, que nous sommes heureux de le compter parmi nos collaborateurs, maintenant qu'il est devenu notre compatriote.

BIBLIOGRAPHIE

LES PSAUMES commentés d'après la Vulgate et le texte hébreu (Texte latin et traduction française) par L. Cl. FILLION, professeur au Grand Séminaire de Lyon.—Beau vol. in-8° de 650 pag. environ. orné de plus de 160 grav. Edité par la librairie Letouzey et Ané, Paris.

Nous avons devant les yeux le beau volume que M. Fillion vient d'extraire de son grand ouvrage : *la Sainte Bible*. Il va sans dire que cet extrait se recommande tout spécialement à ceux qui, par état ou par piété, récitent chaque jour l'Office divin. En saisissant mieux, par son aide, le sujet traité dans chaque psaume et la marche logique des pensées du chantre inspiré, ils trouveront plus de facilité à réaliser dans sa plénitude la belle parole de saint Paul : *Psallam spiritu, psallam et mente*.

N'allons pas croire cependant que ce livre s'adresse seulement à cette classe de lecteurs : tout homme sérieux qui sait comprendre la poésie biblique, aidé des commentaires et des gravures qui accompagnent ici le texte sacré, jouira plus parfaitement des beautés qu'il a déjà su s'y trouver.

Enfin nous le recommandons aussi à ceux qui n'ont encore ni compris ni goûté les sublimes élans des cantiques du roi prophète, nous leur promettons qu'après les avoir relus à la suite du savant Sulpicien, ils s'écrieront avec Lamartine : " Ce chantre divin (David) m'a touché le cœur et ravi la pensée. " C'est le premier des poètes du sentiment ; c'est le roi des lyriques. Jamais la fibre humaine n'a résonné d'accents si intimes, si pénétrants, si graves ; jamais la pensée du poète ne s'est adressée si haut et n'a crié si juste ; jamais l'âme de l'homme ne s'est répandue devant l'homme et devant Dieu en expressions et en sentiments si tendres, si sympathiques et si déchirants. Tous les gémissements les plus secrets du cœur humain ont trouvé leurs voix et leurs notes sur les lèvres et sur la harpe de cet homme." (*Voyage en Orient.*)

A. L.

La librairie Téqui (Paris, rue de Rennes, 85) enrichit tous les jours son catalogue de l'*Œuvre Saint-Michel* pour la propagation des bons livres. Pour monter une bonne bibliothèque à bon marché on ne saurait s'adresser à meilleure enseigne. Ouvrages de théologie, de philosophie, d'hagiographie et d'histoire profane, littérature et romans, tout s'y trouve en abondance, et du meilleur choix. Indiquons seulement quelques-uns des volumes les plus récents qu'elle vient de faire paraître.

La Confession, par le R. P. Félix, c'est la dernière des Retraites prêchées à Notre-Dame de Paris qu'ait publiée l'éloquent jésuite. Il serait difficile de trouver ailleurs quelque chose d'aussi pratique, et tout à la fois d'aussi bien raisonné et d'aussi entraînant, sur cette matière. La confession devant la raison, devant les passions et devant le cœur,—les consolations, les effets salutaires du tribunal de la pénitence, et les dispositions qu'il faut y apporter, tels sont les sujets qui y sont successivement abordés et magistralement traités.

La Retraite spéciale de Femmes, par l'abbé Huot, d'après les prédicateurs contemporains, est un vol. in-8°, de 400 pages, qui se recommande au clergé par le nombre et la variété des sujets qui y sont traités, ainsi que par le choix des auteurs qui les traitent.

La Nouvelle théorie de la suggestion destinée à expliquer l'hypnotisme, par le R. P. Jean-Joseph Franco, S. J., traduite de l'italien par M. Onclair, prêtre, sera lue avec intérêt et profit par tous nos lecteurs. L'auteur s'attache à prouver que la théorie suggestionniste, mise en avant par l'école de Nancy, est entièrement insuffisante pour expliquer les phénomènes hypnotiques. "Le P. Franco, dit son traducteur, n'appartient pas à la race des endormeurs de la conscience humaine. Ce qu'il voit il le dit, ce que la foi et la science lui enseignent, il le proclame. Il pèse les arguments de la soi-disante science moderne, et bien des fois il les trouve par trop légers. . . On a combattu sa doctrine, on ne l'a pas réfutée."

Sans méconnaître le mérite de ce petit ouvrage, nous en sommes moins enthousiaste. Il nous semble qu'avec l'argumentation du P. Franco on arriverait à conclure que bon nombre de phénomènes électriques doivent être regardés comme préternaturels pour la seule raison que les théories imaginées jusqu'ici pour les expliquer sont parfaitement insuffisantes, et même se détruisent les unes les autres. Il y a là un vice de raisonnement : pour l'acquiescement d'un accusé, il n'est pas nécessaire que son innocence soit positivement démontrée ; il suffit qu'on ne puisse évidemment prouver sa culpabilité. Or l'accusé ici, c'est l'hypnotisme et le crime qu'on lui impute est la magie.

L'Extase de Marie ou le Magnificat, par le R. P. Dédier, missionnaire du Sacré-Cœur, est une exposition simple et lucide du sublime cantique de la Vierge, avec des aperçus élevés "Si ce livre fait aimer Marie davantage, dit modestement son auteur, s'il produit quelque lumière dans l'esprit, s'il réchauffe l'âme, il aura eu sa raison d'être, et nous aurons eu notre récompense." Nous croyons que cet espoir sera pleinement réalisé.

Le Zèle sacerdotal, par le R. P. de Laage, S. J., trouvera sa place à côté de tant de bons ouvrages sur cette question d'une importance capitale. Mgr Pie écrivait en 1849 : "Les circonstances sont impérieuses, les jours sont comptés. De l'action du sacerdoce dépend en ce moment l'issue de la crise. Si le prêtre ne transforme pas la société, il faut désespérer de l'avenir. . . Comme les lois sont toujours l'expression des mœurs, quand les mœurs redeviendront chrétiennes, les institutions le seront bientôt : c'est pourquoi, en dernier ressort, la prédication évangélique, le ministère pastoral, pourront seuls renoueler la foi du monde. . .

C'est sous l'impulsion de cette noble et généreuse pensée que le R. P. de Laage a écrit ce livre, où il examine tour à tour, et sous toutes les faces, la vie, les fonctions et les vertus sacerdotales.

La lettre *A une supérieure religieuse au sujet d'un récent décret pontifical*, par le R. P. Secundo Franco, S. J., est surtout écrite, comme son titre l'indique, pour les Supérieures de Communautés religieuses. "Afin de procéder avec ordre dans cet écrit, dit l'auteur, voici ce que je ferai : je reproduirai d'abord le Décret tel qu'il est émané de la S. Congrégation des Evêques et Réguliers, avec la traduction littérale en regard. Ensuite le reprenant partie pour partie, j'en exposerai le sens obvie qui doit suffire pour sa mise en pratique exacte. Enfin, des dispositions prises, je tirerai quelques raisons qui aideront à rendre la volonté plus prompte grâce à la satisfaction qu'elles ne pourront manquer de causer à l'esprit". . .

Cet opuscule de 174 pages se recommande suffisamment par le nom de son auteur, sans parler du bon accueil qu'il a rencontré auprès du public compétent.

Ajoutons à ces publications trois jolis volumes in-12, de moindre importance, mais d'un intérêt tout d'actualité :

Les Dames de l'Irlande, par Lucien Thomin ; *le Poignard du Vésure*, ou les vicieux des sociétés secrètes, par le même.

Heure maudite, par la Ctesse de Beaurepaire de Louvagny.